

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / MARS 2019 / N°477



Éditeur responsable : Jean De Brucker - CP 236 Campus de la Plaine ULB - Bd de la Plaine, 1050 Bruxelles - Bureau de dépôt : Bruxelles X P 204036 - Mensuel - 2 € - ne paraît pas en juillet-août



3 Édito

Vous prendrez bien un peu d'égalité ? SANDRA EVRARD

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

«On ne se croit plus!». Quand le doute vire à la paranoïa: l'historienne belge Marie Peltier déconstruit les mécanismes du complotisme, très en vogue depuis le 11 septembre. SANDRA EVRARD

10 Dossier

Services publics, un avenir compromis ?

Sécurité sociale, enseignement, droits sociaux, transports en commun... Il est loin le temps où l'État et ses agents répondraient aux besoins de tous les citoyens. Que fait-on de l'égalité des usagers quand le public devient privé ou, pire, que l'État fait défaut?



46 Libres ensemble

46 Les ondulations du féminisme 4.0.

La «vague» féministe actuelle n'échappe pas à la révolution numérique.

FLORENCE WAUTELET

50 Penser le monde pour le changer. L'économiste Marc Fleurbaey lance un appel à l'action et propose des pistes concrètes pour panser l'environnement et la société. VÉRONIQUE BERGEN

54 Un tremplin pour l'intégration.

Insuffisant, mais tellement nécessaire, l'accompagnement scolaire des enfants migrants. Car comment se concentrer en classe quand on a la tête pleine d'images de guerre et de fuite ?

PIERRE JASSOGNE

58 International

60 Autodéfense et résilience. Au cœur d'un camp de réfugiés du Kurdistan irakien, les femmes yézidies reprennent confiance en elles: une main de fer dans un gant boxe. MONIR GHAEDI ET GIACOMO SINI

64 «Genre» en péril. Qu'ils soient religieux ou politiques, les réactionnaires tentent, en Europe et dans le monde, de freiner l'égalité des femmes et des hommes. DAVID PATERNOTTE

70 Culture

72 La culture s'active pour plus de parité.

Dans un souci de pallier leur sous-représentativité dans les domaines artistiques, les femmes s'organisent.

CATHERINE CALICO

76 Une amoureuse solitaire. Après plusieurs docus sur les Roms, la réalisatrice belge Marta Bergman consacre sa première fiction à une jeune mère célibataire rom en quête d'amour et de liberté.

FRÉDÉRIC VANDECASSERIE

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

Goupil le Fol. MILADY RENOIR

Édito / Par Sandra Evrard, rédactrice en chef

Vous prendrez bien un peu d'égalité ?

Si *Espace de Libertés*, et plus largement le Centre d'Action Laïque, se penche plus particulièrement sur cette valeur clé qu'est l'égalité en ce mois de mars, ce n'est que le début d'une trilogie qui déclinera les valeurs phares du mouvement laïque, revendiquées en détail au sein de nos mémorandums, rédigés dans la perspective des élections du 26 mai.

C'est peut-être un lieu commun que de rappeler que l'égalité repose sur différents critères, quelquefois subjectifs, mais dont l'objectif clair est de nous permettre d'organiser une société où domine l'équité entre «semblables», comme le rappelle le professeur Delruelle dans notre dossier dédié ce mois-ci aux services publics. Selon la formule consacrée, le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Garantir une offre de services dont les missions publiques œuvrent à la réduction des inégalités – mais aussi rendre une nouvelle jeunesse à l'État-providence, dans toutes ses composantes, afin de continuer à assurer les risques sociaux – constitue un défi de taille, certes financier, mais avant tout pour maintenir la cohésion sociale. Car si la déliquescence du financement du secteur des soins de santé, de même que celui de la sécurité sociale, pèse sur les personnes les plus précarisées, c'est à la fois leur dignité qui est attaquée, mais aussi l'équilibre de notre société. Dans ce dossier, nous ferons également écho aux initiatives citoyennes, très souvent organisées selon une dynamique participative et horizontale, dans l'optique de pallier les manquements des pouvoirs publics. Nous nous pencherons également sur l'égalité au cœur de l'école publique, au sein de laquelle le cours de philosophie et de citoyenneté entend donner les mêmes clés de compréhension de notre société à tous les élèves.

Petit clin d'œil enfin aux inégalités. Le 8 mars, le monde risque de tourner un peu moins vite, suite à la grève des femmes : une initiative inspirée de mouvements similaires, comme celui de la grève des migrants aux États-Unis lors de la proclamation du *muslim ban*, mais aussi de la grève organisée l'année dernière en Espagne où quelque 5 millions de femmes avaient réussi à paralyser le pays en arrêtant de travailler. Car l'égalité des droits, dont certains ne sont toujours pas effectifs en Belgique pour la moitié de la population, fait partie d'un socle de valeurs incontournables en démocratie. On l'oublie parfois. Trop souvent.

Après l'égalité, le Centre d'Action Laïque vous donne rendez-vous les deux prochains mois avec deux autres valeurs fondamentales de son triptyque : une poignée franche de solidarité, en avril, et une grosse dose de liberté en mai. 

Opinion

Paroles de femmes

Les mouvements de défense des femmes qui se sont (ré)activés les dernières années sont-ils de nature à véritablement faire évoluer le droit des femmes, d'une part, et les mentalités d'autre part ? L'opinion de Laurence Rosier, docteure en philosophie et lettres et professeure de linguistique à l'ULB. Elle vient de recevoir le Prix 2018 du meilleur ouvrage destiné à l'enseignement et à l'éducation permanente du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour son livre *De l'insulte... aux femmes*.

Depuis les premiers mouvements féministes, on a assisté à des reconfigurations de luttes suivant les priorités, les points de vue et aussi les médias utilisés. Le féminisme numérique, qu'on a pu qualifier de quatrième vague du féminisme, s'est caractérisé par une diffraction des paroles, au-delà des associations classiques, avec des appropriations plus individuelles, mais aussi des solidarités nouvelles ou renouvelées. La traque et le décodage systématique du sexism ambiant –du sexism bienveillant au sexism hostile– est l'une des perspectives visibles sur le Net d'une des manifestations du féminisme 2.0. Cette réflexion systématique, partagée, discutée me semble faire partie d'une nécessaire déconstruction du système patriarcal, qui rentre plus globalement dans l'éducation au sens large. Paradoxalement, le sexism, les remarques misogynes, les «retours de bâton» sont devenus également plus visibles, tout comme les violences incessantes à l'égard des femmes. Sous couvert d'humour par-ci, de lutte contre le politiquement correct par-là, cette parole des femmes est constamment évaluée, jugée, sommée d'argumenter et/ou de mieux nuancer. Cette parole, ou plutôt ces paroles, revendiquent aussi bien la liberté des corps que la lutte contre les diktats de beauté encore et toujours véhiculés par les médias, comme la dénonciation des violences conjugales, la fragilité des lois sur l'avortement, la visibilité des femmes, le point de vue des femmes racisées, la représentation des femmes dans les médias, le tabou économique du coût des règles....

Il est un discours commun qui renvoie toujours les femmes aux priorités de leur combat et à une hiérarchie supposée des revendications. On l'a vu notamment avec les polémiques autour de l'écriture inclusive. Or, il apparaît que les luttes des femmes sont la plupart du temps croisées, combinées, et que lutter pour l'égalité des salaires passe aussi par une visibilité socio-linguistique des professions. Le démontage



des stéréotypes dès les débuts du parcours scolaire, par exemple, est une piste fructueuse. Mais la vigilance sur les droits acquis reste intacte.

Dès lors, le 8 mars, important ou anecdotique ? On a aussi besoin de symbolique, une mémoire des combats (depuis le début du XX^e siècle, des journées avaient vu le jour dans le monde). Une date permet de fédérer, de visibiliser, d'organiser des actions qui sont menées tout au long de l'année. C'est une manière de faire le point, de se retrouver aussi entre militant.e.s. Cela ne doit pas être une date prétexte à des promesses électorales ou à des effets d'annonce, mais elle me semble nécessaire pour rassembler, à un moment donné, toutes... et tous. (se)

Trois enfants pour une maison

On connaît le défi démographique que l'Europe doit relever, notamment pour assurer un taux de main-d'œuvre active suffisant pour pourvoir aux emplois vacants sur le marché du travail, de même que pour assurer le financement des pensions. On sait aussi que plusieurs études démontrent que les migrants pourraient assurer le renouvellement de la population active et contribuer à l'essor économique de nos pays. Mais voilà, cela ne plaît évidemment pas à une série d'États (Italie, Hongrie) qui ont clairement affiché leur rejet des migrants. Dès lors, confrontée à un taux de natalité de 1,45 %, la Hongrie, par exemple, se dépeuple. Viktor Orbán a donc activé son plan nataliste avec une série de mesures étonnantes, parmi lesquelles un prêt de 31 500 euros à des taux alléchants pour toute femme âgée de moins de 40 ans, qui se marie. Un prêt qui sera ensuite suspendu pour trois ans à la naissance d'un enfant et carrément effacé dès le troisième rejeton. En Belgique, on entend souvent qu'un enfant coûte une maison. En Hongrie, il vous l'offre ! Enfin, si vous suivez le schéma prévu pour vous par l'État. L'autonomie aux oubliettes ! (se)

Agence cannabis

La Belgique aura-t-elle bientôt son «agence du cannabis thérapeutique» ? C'est du moins le souhait de plusieurs partis (MR, CD&V et Open Vld) – l'opposition étant en principe d'accord sur le sujet – porteurs d'une proposition de loi visant la création d'une agence gouvernementale chargée de contrôler la pro-

duction de cannabis thérapeutique, un peu à l'instar de ce qui existe déjà chez nos voisins néerlandais. Si l'on évoque chaque fois plus l'usage du cannabis médical (autrement dit des cannabinoïdes sans psychotropes), c'est que son effet positif est reconnu dans le soulagement de certaines douleurs chroniques ou d'origine neuropathique. Mais fournir du cannabis à des fins médicales, cela ne peut s'organiser que sous contrôle d'une agence gouvernementale. Vu la chute du gouvernement, le texte suivra la voie parlementaire. Un premier pas vers un débat constructif sur une réglementation responsable ? (se)

Le temps pourri des colonies

Des excuses à présenter par l'État belge pour les crimes commis durant la colonisation de l'Afrique, et en particulier du Congo belge : c'est à cette conclusion qu'est arrivé un groupe d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU, après avoir séjourné pendant une semaine en Belgique. Le passé colonial de la Belgique recèle son lot d'horreurs, mais la situation présente est loin d'être parfaite pour les communautés noires. «Nous avons découvert des preuves claires que la discrimination raciale est endémique dans les institutions en Belgique. Les personnes d'ascendance africaine font face à de la discrimination dans la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels», a déclaré le groupe onusien. Dans son rapport préliminaire, il recommande «une justice réparatoire, en vue de fermer le sombre chapitre de l'histoire et comme moyen de réconciliation et de guérison». Les réactions politiques sont rares, jusqu'à présent, si ce n'est pour rappeler la distinction qui doit/devrait être faite entre ce qui s'est produit avant 1908, lorsque le Congo était la propriété privée du roi Léopold II, et après 1908, lorsque le Congo est devenu colonie belge. Le Palais royal, lui, reste muet et renvoie aux Affaires étrangères. Au même moment, la nuit du 12 au 13 février, la statue du buste du roi Léopold II qui se trouvait au parc Duden, dans la commune bruxelloise de Forest, a une nouvelle fois été volée. Régulièrement recouverte de tags, elle avait déjà été déboulonnée en janvier dernier par des militants anticolonialistes et remplacée par un buste en graines pour les oiseaux. Cette fois, il a été remplacé par un buste de Nelson Mandela... qui fut aussitôt vandalisé. Endémique, qu'ils disent ? (ad)

« On ne se croit plus ! »

Très vivace, particulièrement sur les réseaux sociaux, le complotisme se nourrit des obsessions contemporaines. Mais derrière cette mouvance qui semble évoluer avec une viralité autonome, certains acteurs tirent sciemment les ficelles, en récupérant à leur compte les clivages et les souffrances contemporaines. Décryptage avec l'historienne Marie Peltier, spécialiste de la question.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Le complotisme et les *fake news*, est-ce la même chose ?

Il y a une grande confusion entre les deux. Je suis très réticente à l'utilisation du terme *fake news*, car il est dépolitisé et utilisé par des acteurs politiques présents dans le débat public qui s'accusent tous de diffuser de fausses informations. Rappelons-nous que c'est Trump qui a banalisé cette expression à chaque fois qu'un média le critiquait ou lui posait une question dérangeante. Il y a donc un problème sémantique lié à cette formulation. De plus, elle situe la question au niveau du mensonge et de la vérité. Or, c'est justement l'enjeu du problème actuel puisque l'on est dans une époque qui réinterroge la signification de la vérité et du fait. C'est devenu extrêmement confus à cause d'un climat politique au sein duquel le complotisme a pris beaucoup d'importance. Il s'agit pourtant d'un vieux outil, d'une vieille forme de pensée idéologique qui consiste à voir une mise en scène derrière le récit que l'on nous donne des événements, au service d'intérêts cachés. Cette rhétorique-là existe sous une forme pure et

dure depuis la fin du XIX^e siècle, mais elle s'est aujourd'hui largement généralisée. De plus, il y a aujourd'hui un imaginaire de la défiance qui accompagne un climat de discrédit. On ne se croit plus. C'est le résultat de la séquence politique dans laquelle nous sommes entrés depuis le début des années 2000.

L'accroissement du complotisme est-il multifactoriel ?

Pour beaucoup de gens, il s'agit d'une tentative de réenchantement, à la fois face à un réel complexe, mais aussi à un échec relatif des grandes religions et idéologies. C'est donc une sorte de refuge contemporain. Mais cela dit aussi quelque chose de notre rapport à la mémoire. Nous visons une rupture mémorielle relative à la Deuxième Guerre mondiale, ce qui change notre rapport aux faits. Certaines évidences pour les générations précédentes – le «Plus jamais ça» représentait une balise très forte – n'en sont plus pour la nouvelle génération, car il n'y a plus d'accès direct à cette mémoire. C'est aussi fortement lié à notre rapport

à la science et à la rationalité, avec certains faits que l'on ne questionnait plus. Alors qu'aujourd'hui, un nombre considérable de personnes remettent même en cause le fait que la Terre soit ronde! Nous sommes face à un problème de croyances, d'éducation, mais aussi d'éthique: cette prépondérance que l'on a donné aux faits comporte également son écueil, à savoir le dogme de la neutralité. On ne se positionne plus sur rien! Et l'on voit bien qu'aujourd'hui, il y a une grande demande citoyenne de positionnement éthique. On ne reproche pas tant aux journalistes ou politiciens d'avoir une opinion, mais le fait qu'ils n'assument pas cette opinion. On leur reproche finalement de se prétendre neutres, alors qu'ils défendent quand même une vision du monde et des intérêts, ce qui est vrai. Je pense que dans les cercles d'intellectuels, de leadership, de pouvoir, on doit faire notre examen de conscience. Car cette demande de transparence, d'authenticité est devenue très prégnante dans le débat public. La posture, cela ne fonctionne plus! Le discours d'injonction et d'autorité non plus. C'est une bonne chose, mais cela implique une exigence aiguë par rapport à notre parole. Et lorsque l'on fait des erreurs, il faut être prêt à le reconnaître.

En même temps, nous vivons toujours dans une société aux structures très pyramidales. Ce contre quoi se battent, entre autres, les gilets jaunes ?

En effet, mais le discours ascendant n'a plus de prise. Les gilets jaunes ont de fait un discours anti-élites, d'ailleurs avec des projections imaginaires sur qui se retrouve dans ces élites. Car cela



« La demande de transparence, d'authenticité est devenue très prégnante dans le débat public. La posture, cela ne fonctionne plus! »

s'accompagne par exemple d'un rejet des intellectuels, de la parole d'analyse qui est décrépitée, car perçue comme une tentative de perpétuer un rapport de domination, ce qui rend l'exercice de la parole très compliqué.

Votre avant-dernier livre, qui portait aussi sur le complotisme, est sous-titré *La maladie d'une société fracturée*. De quelle fracture parlez-vous ?

Je fais remonter cette fracture au début des années 2000, lorsque Bush, ainsi que d'autres gouvernements, ont donné au 11 septembre une couleur très civilisationnelle, en clivant la société. Avec des discours comme: « Vous êtes avec nous ou contre nous », « l'axe du mal », Bush a créé un nouveau pacte. De nombreuses personnes ne se sont

pas reconnues dans ce type de discours ou se sont sentis mis au banc, pas seulement les personnes d'origine musulmane, d'ailleurs. Et cela a généré un désaveu dans le débat public, qui s'est accentué avec l'intervention en Irak suite à un mensonge, en 2003. Sur ce désaveu sont venus se greffer des discours de propagande, qui ont creusé la scission, avec une polarisation entre ce qui serait d'une part le discours officiel, avec ses défenseurs, et les discours de propagande et ses récits alternatifs. Aujourd'hui, cela a abouti à l'élection de Trump, avec les anti-systèmes qui arrivent à la tête du système. Ce qui est une imposture, puisqu'il a surjoué ce côté anti-système, en se reposant énormément sur les réseaux conspirationnistes, de surcroît. Ce fut un moment de basculement, une sorte de victoire du récit de propagande, pro-régime autoritaire, à la fois antisémite, mais aussi anti-musulmans, sexiste, homophobe. D'ailleurs, la première décision qu'il a adoptée, c'était le *muslim ban*, en affirmant parallèlement, lors de la journée de remémoration de la Shoah, que «cela ne visait pas spécialement les juifs». Les racines du complotisme et de l'antisémitisme sont intrinsèquement liées. On a tous les éléments sémantiques de ce phénomène.

Pourtant, si le complotisme est prégnant aujourd'hui, ce n'est pas un phénomène nouveau ?

Dans les pays occidentaux francophones, le complotisme, sous sa forme structurée idéologiquement, apparaît vers la fin du XVII^e siècle à l'époque de la Révolution. C'est important à souligner, car il s'agit d'une arme hostile

aux mouvements révolutionnaires, à l'émancipation, à la démocratie. Cela venait à l'époque d'éléments monarchistes et catholiques, avec comme cible les francs-maçons et les Illuminés de Bavière. Au cours du XIX^e siècle, cette rhétorique s'est diffusée au travers de la littérature antisémite, avec une focalisation sur le complot judéo-maçonnique, notamment avec le «discours du rabin», qui décrit une fomente de conquête du monde au travers des révoltes, qui a servi de modèle au fameux «protocole des sages de Sion». Rappelons que c'est la police du tsar qui commande ce faux, dans un contexte de révolution russe. Le tsar ne l'utilisera finalement pas, ce qui n'empêche pas le texte d'être diffusé largement, Hitler y fera même allusion. Depuis l'arrivée du Net, des acteurs de propagande sont allés rechercher ces vieux (faux) textes et les ont remis au goût du jour, avec les obsessions contemporaines. C'est le cas de Soral, qui republie ces textes antisémites avec sa maison d'édition Kontre Kulture, sans se cacher. Je suis persuadée qu'il est autant anti-musulman qu'antisémite, mais il utilise les premiers pour les lier contre les seconds. Tant Soral que Dieudonné ont beaucoup contribué à diviser les communautés.

C'est troublant de constater que finalement la Russie était déjà présente dans l'instrumentalisation de l'information il y a plus d'un siècle, tout comme aujourd'hui. Est-ce un hasard ?

Les Russes possèdent une histoire de propagandistes, notamment provenant du KGB, qui en font des experts. Et aujourd'hui, ils appliquent les même

méthodes sur le Net. L'une de ces méthodes, c'est d'induire la confusion. *Russia Today*, qui est l'un des médias phares du Kremlin, n'hésite pas à publier des versions contradictoires de faits sur la même journée. C'est l'une des vieilles méthodes du KGB, aujourd'hui appliquée à l'échelle du monde grâce à Internet. Leur approche ne consiste pas tant à tenter d'influencer une ligne idéologique claire qu'à semer le trouble, afin que l'on ne sache plus très bien ce qu'il faut croire, ni qui, pour ensuite pouvoir prendre l'ascendant. Poutine est un produit de ce système. Je pense que nous sommes très naïfs par rapport à cela. C'est une machine puissante et bien organisée, typique des régimes autoritaires, c'est dans leur culture. En démocratie, on ne crée pas de machine de désinformation !

Les réseaux sociaux constituent-ils uniquement une caisse de résonnance de ces mécanismes ? Et comment comprendre l'opposition aux médias traditionnels ?

Les problèmes existent en amont, mais je pense qu'il ne s'agit pas uniquement d'une caisse de résonnance. Les acteurs de la propagande ont compris très tôt qu'il s'agissait d'un bon outil pour diffuser leurs propos, grâce à une propagation à la fois instantanée et horizontale. Cela casse la hiérarchie, ce qui pourrait être un élément positif. Mais cela pose aussi des problèmes puisque, aujourd'hui, la parole d'un expert est ainsi mise sur le même pied d'égalité que celle d'un troll lambda. Le «tout à l'horizontalité» entraîne une confusion extrême. Cela pose encore la question de la hiérarchie de l'information et de

la place de la presse. Média et politique sont aujourd'hui perçus comme travailant main dans la main pour le bon fonctionnement du système. Il y a quelque chose d'irrationnel et d'idéologique, lié au vieux fond de discours réactionnaire et anti-démocratique. Sans vouloir mettre le journalisme sur un piédestal, c'est aussi ce contre-pouvoir, la liberté de la presse, qui est attaqué. Même si l'on ne peut pas oublier qu'il y a eu des dérives de certains médias qui ont nourri la polarisation ambiante, avec une politique du *buzz* et du *clash*, de la petite phrase et d'un certain entre-soi, particulièrement en France où ce sont les dix mêmes personnes qui donnent leur avis sur tout. C'est une logique de classe. Heureusement, je pense que cela évolue, l'on voit de plus en plus de médias qui se remettent en question et avouent leurs erreurs. Mais attention, ce n'est pas la cause de la haine, qui est, elle, d'ordre idéologique. La force de cette entreprise de propagande, c'est d'avoir offert un récit qui fait sens – même s'il est faux – et qui vient répondre à des douleurs contemporaines. Mais cela a œuvré à nous faire croire que tout n'est que récit en quelque sorte, avec un relativisme absolu, qui instrumentalise même la liberté d'expression. Le problème est abyssal, puisqu'un certain nombre de politiciens utilisent également ces rhétoriques mensongères, et pas seulement Trump. Avec la crainte que tout cela profite à l'extrême droite, aux fachistes et identitaires, faute de pouvoir offrir une société qui donne envie. Comment faire pour recréer un avenir commun ? Peut-être en s'accrochant à ce qui fonctionne, à toutes ces petites initiatives qui font sens.



À lire

«Obsession. Dans les coulisses du récit complotiste», Paris, Inculte, 2018, 144 pages.

«L'ère du complotisme. La maladie d'une société fracturée», Paris, Les petits matins, 2016, 144 pages.



Services publics, un avenir compromis ?



Réinventer l'État-providence

Mis à mal par l'ultralibéralisme, les multinationales et la raréfaction du travail, le modèle de l'État-providence n'est pas pour autant obsolète. Mais pour perdurer, il doit vivre avec son temps et s'adapter à la conjoncture.

Par Paul Jorion, anthropologue
et Vincent Burnand-Galpin, étudiant à l'ENSAE¹

L'État-providence trouve ses racines dans la «question sociale» qui émerge dans le débat public des pays occidentaux au cours du XIX^e siècle. On désigne ainsi les problèmes liés à l'urbanisation et l'industrialisation qui poussent les classes dominantes à craindre des troubles sociaux. Ces classes tendent à considérer la pauvreté comme la conséquence de caractéristiques morales individuelles, et non du fonctionnement de la société.

Ce n'est qu'avec les travaux de Louis-René Villermé, considéré comme le fondateur de la médecine du travail, dans le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* qu'a lieu une révolution copernicienne dans l'approche de la question sociale en 1840. En montrant notamment que les habitants venant de quartiers ouvriers sont en moyenne plus petits que ceux venant de quartiers bourgeois, il démontre comment les conditions de travail peuvent expliquer les conditions de vie des classes populaires.

Les «risques sociaux» comme fondement

C'est à la fin du XIX^e siècle qu'apparaît l'idée de «risques sociaux», c'est-à-dire d'événements qui remettent en cause la possibilité de gagner sa vie et dont les conséquences sont considérées comme devant être prises en charge par la société dans son ensemble, car ils ne relèvent pas de la seule responsabilité de l'individu. Outre un choix avant tout politique, la définition des risques sociaux dépend de son assurabilité, car le système de protection sociale repose sur le principe de la mutualisation des risques. Il est nécessaire que les probabilités de subir un événement soient indépendantes d'un individu à l'autre pour que les risques se compensent. La Belgique reconnaît aujourd'hui quatre risques sociaux: la santé, la vieillesse, la famille et l'emploi.

Le modèle de protection sociale belge est inspiré du modèle bismarckien né en Allemagne dans les

¹ École nationale de la statistique et de l'administration économique (Paris).

années 1880 et qui repose sur un principe fondamental: les droits découlent de l'emploi ou d'un lien de parenté avec le titulaire d'un emploi. Les prestations sont alors proportionnelles aux cotisations et donc liées au salaire, comme les allocations de chômage.

L'État-providence fragilisé

Si la fin de la Seconde Guerre mondiale et les Trente Glorieuses marquent l'apogée de l'État-providence, depuis la fin des années 1970, il est progressivement remis en cause. Trois phénomènes expliquent cette fragilité grandissante.

Le premier est la pensée ultralibérale, à l'influence aujourd'hui prépondérante dans la classe politique, qui considère que l'État doit se retirer de l'économie pour n'être qu'un «veilleur de nuit». Son seul rôle doit être de protéger la propriété privée et de garantir la concurrence «pure et parfaite». Telle une entreprise, il doit rationaliser son fonctionnement, rendre son activité rentable et donc couper dans les aides sociales.

La deuxième cause est le contournement croissant de l'État-providence. L'État est fondé sur le monopole de la violence mais aussi de la fiscalité sur un territoire donné. Une entreprise locale n'a pas d'autre choix que de payer ses impôts dans le territoire sur lequel elle exerce son activité. Mais ce monopole fiscal est aujourd'hui remis en cause par les multinationales qui mettent, au contraire, en concurrence



les différents pays entre eux. Cela pousse les gouvernements au moins-disant fiscal et donc social.

La dernière explication, de loin la plus importante, est la raréfaction du travail sur lequel est fondé tout le système de protection sociale. Un rapport publié en novembre 2017 par McKinsey Global Institute² affirme que grâce aux technologies d'aujourd'hui, 50 % de la main-d'œuvre est automatisable. S'il reste encore à voir à quelle vitesse le travail disparaîtra véritablement, il est certain que, dans les années à venir,

² «*Jobs lost, jobs gained: what the future of work will mean for jobs, skills and wages.*»

une part croissante de l'emploi sera automatisable et automatisée.

Le défi des enjeux du XXI^e siècle

Face à la raréfaction du travail, aux inégalités de la répartition des richesses et à la polarisation de la société, il est absolument nécessaire qu'un État-providence digne de ce nom soit réinventé. Et pour cela, il faut mener un véritable changement de paradigme du point de vue des recettes, mais aussi des dépenses.

Si ce n'est pas l'État-providence qui est obsolète, c'est bien le modèle bismarckien qui l'est. Les risques sociaux sont en passe de devenir inassurables du fait que la probabilité de chômage dans la population augmente inexorablement. Autrement dit, les dépenses augmentent, car les chances d'être au chômage s'accroissent également, alors que les recettes diminuent mécaniquement avec la raréfaction du travail. Pour équilibrer les comptes publics, nos dirigeants sont alors obligés d'adopter la politique du «crabot»: chaque année, il faut trouver où réduire les dépenses de protection sociale.

Une métamorphose nécessaire

Pour conserver l'État-providence, il est aujourd'hui impératif de dissocier le travail des droits sociaux: les recettes ne doivent plus être dépendantes du taux d'emploi et la possession d'un emploi ne doit plus être la condition pour l'accès aux droits sociaux. Ainsi, au modèle bismarckien s'oppose le modèle beveridgien, né au Royaume-Uni dans les années 1940, avec l'éco-

Pour conserver l'État-providence, il est aujourd'hui impératif de dissocier le travail des droits sociaux.

nomiste keynésien William Beveridge. Il se fonde non pas sur un système d'assurance mais sur un modèle d'assistance: les aides sont accordées sans contrepartie de manière universelle (tous les résidents d'un territoire sans condition ont accès aux droits sociaux) et uniforme (les prestations sont versées en fonction des besoins).

Quelles peuvent être les nouvelles recettes de l'État-providence ? Si le travail disparaît, avec l'automatisation l'économie continue de fleurir, les impôts imaginables pour financer l'État-providence sont innombrables. Une source pourrait être la «taxe Sismondi» qui imposerait le travail des machines, robots et logiciels en lui appliquant le même barème que celui qui vaut pour les êtres humains qu'ils remplacent.

Et pour véritablement faire face aux enjeux sociaux actuels, pourquoi ne pas rendre gratuit l'indispensable: l'alimentation, le logement, les vêtements, la santé, l'éducation, les transports et même la connectivité ? Distinguer le nécessaire du superflu et opter pour deux régimes économiques distincts serait une piste. L'État-providence du XXI^e siècle pourrait alors assurer un socle commun d'accès aux biens fondamentaux et à une vie décente. 

L'hiver souffle sur le système de santé

Quatre ans de gestion par Maggie De Block et le gouvernement Michel ont abouti à une fragilisation accrue de notre système de santé et l'exposition sévère des patients aux petits revenus à la précarité. Effet collatéral d'une politique de sévérité économique.

Par Frédéric Soumois
Journaliste

Un bilan très mitigé: c'est l'analyse de la plupart des observateurs de terrain de la politique menée depuis quatre ans par la ministre de la Santé Maggie De Block, essentiellement vis-à-vis des patients aux revenus les plus faibles, qui voient leur intervention croître, malgré la certitude que le taux de citoyens qui postposeront alors des soins indispensables augmentera dramatiquement. Tout cela au nom d'une «responsabilisation du patient» qui peut apparaître *a priori* comme une mesure de bonne gestion, mais qui a souvent bon dos puisque cela prive les patients de remboursement. Ainsi, la ministre a pris des mesures d'économie sur les antibiotiques, les médicaments pour l'estomac ou les sprays nasaux, avec pour conséquence l'augmentation de la facture des patients de 40 millions d'euros. La mutuelle Solidaris a calculé que les patients paient 47 millions d'euros pour des médicaments identiques, juste parce que les firmes pharmaceutiques productrices des originaux veulent continuer à les

vendre cher alors que les génériques sont là ! Et ce sont les plus fragiles, qui accumulent les problèmes de santé, qui paient la facture. La moitié des personnes âgées prennent au moins 5 médicaments de façon régulière. Pour ces patients, la dépense supplémentaire peut monter jusqu'à 120 € par an. Un seul exemple: au nom du «bon usage» des antibiotiques, leur remboursement a été réduit. Précédemment, 25 % du prix des antibiotiques était à charge du patient. Aujourd'hui, c'est 50 %. Pour la flucloxacilline, par exemple, le patient payait précédemment 3,58 €. Aujourd'hui, le prix est de 7,17 €, même pour les BIM¹.

La psychologie reste en rade

Autre facette inquiétante: le refus d'examiner tout dispositif de soins qui n'est pas strictement EBM, soit *evidence based medicine*, la «médecine basée sur les preuves». On ne parle même pas d'hypnothérapie ou d'homéopathie, qui n'ont aucune

¹ Bénéficiaires d'intervention majorée, soit de remboursements plus importants.

La réforme s'appuie sur un modèle où les recettes de la sécurité sociale deviennent instables et incertaines.

chance d'être reconnues un jour, mais des séances de psychologie. Il faudrait 250 millions d'euros pour rembourser les séances de psychologues par l'assurance obligatoire. La ministre le refuse tout net, alors que la consommation de médicaments psychotropes grimpe en flèche. Des produits qui, certes, soignent mais ne peuvent seuls résoudre les mal-être, les dépressions et les burn out si fréquents dans notre société. Pour Najoua Batis, chargée de projets en éducation permanente à la Fédération des maisons médicales, «la transformation des catégories psychiatriques du DSM² au cours des dernières décennies et l'accroissement du recours aux médicaments psychotropes comme démarche thérapeutique privilégiée témoignent de façon éloquente d'une réduction du seuil de tolérance, dans nos sociétés occidentales, aux dysfonctionnements sociaux et à la souffrance psychique.»

«582 millions d'euros! C'est l'ardoise que l'industrie pharmaceutique laisse à la sécurité sociale sur les exercices dattant de 2015 à 2018. D'un côté, des mesures d'économies irréalistes qui ne se sont pas concrétisées et, de l'autre, des prix scandaleusement élevés acceptés pour les nouveaux médicaments», souligne Jean-Marc Laas-

man, directeur du service Études chez Solidaris.

La politique en matière hospitalière semble avoir aussi privilégié le court terme : le déficit du financement hospitalier n'a non seulement pas été résorbé, mais il s'est même creusé. Selon la dernière étude MAHA, 40 % des hôpitaux connaissent en effet un résultat courant, déficitaire en 2017. La question de la sécurité tarifaire du patient et des suppléments d'honoraires ayant totalement été évacuée de la réforme. Sur le terrain, les suppléments d'honoraires ont augmenté 2,5 fois plus vite que les remboursements de l'assurance obligatoire de 2014 à 2017. Face à ces constats, la ministre s'est encore prononcée tout récemment contre la suppression des suppléments d'honoraires invoquant que «cela exercerait une pression supplémentaire sur leur situation financière». En moyenne, le supplément d'honoraires payé par le patient pour un séjour à l'hôpital a augmenté de 116 euros (de 1 065 euros à 1 181 euros) entre 2014 à 2017³. Il y a près de deux fois plus de patients qui font face à des suppléments d'honoraires supérieurs à 3 000 euros (53 827 patients en 2017 contre 30 032 patients en 2014), et 2 903 patients, soit 50 % de plus qu'en 2014, ont dépassé le seuil de 10 000 euros⁴. «Ici aussi, Maggie De Block n'aura pas tenu ses engagements de 2015 lorsqu'elle annonçait une réforme budgétairement neutre pour l'assurance maladie. Une réforme qui a été menée sans aucune considération pour les préoccupations du terrain et avec une visée

² *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, manuel international de classification des troubles mentaux.

³ Étude Solidaris.

⁴ Étude IMA 2018.



budgétaire à court terme!» tonne Jean-Marc Laasman.

Les maisons médicales gelées

Autre geste incompréhensible: alors qu'elle disposait d'une étude du KCE qui démontrait le bienfait global de cette innovation pour la première ligne de soins, la ministre a décrété un moratoire sur l'ouverture des maisons médicales d'octobre 2016 à janvier 2018. Avant qu'une étude effectuée par KPMG... confirme les conclusions positives du KCE. Cela a privé 20 000 patients parmi les plus précarisés de l'accès à une médecine gratuite. Il faut savoir que 360 000 Belges bénéficient de soins dans 176 maisons médicales.

Au-delà des économies directes, la politique d'austérité a aussi pro-

voqué une forte augmentation du déconventionnement, en particulier chez les dentistes et les kinés, qui estiment ne plus recevoir assez pour leurs soins. Entre 2013 et 2017, le taux de prestataires non conventionnés a augmenté de 7 % chez les dentistes (30,62 % vs 38,63 %) et de 10 % chez les kinés (6,15 % à 16 %). Les soins dentaires, déjà trop peu remboursés, sont devenus encore plus chers pour les gens qui ne consultent pas régulièrement leur dentiste. Tout cela aboutissant à 11 % de pouvoir d'achat en moins.

Chasse aux malades

Sur l'air bien établi au nord du pays des «abus» commis au sud, la politique en matière d'incapacité de travail a suivi une approche répressive



et comptable, basée sur des idées pré-conçues, qui voudraient notamment que l'incapacité de travail constitue une situation confortable. Dans l'économie libérale post-moderne, le travail est rédempteur, c'est bien connu! Il en a résulté une diminution significative du niveau des indemnités pour certains assurés sociaux. Ainsi en est-il pour la réforme du calcul des indemnités dans le cadre d'une reprise du travail à temps partiel. Auparavant, on tenait compte du salaire perçu pour adapter le niveau de l'indemnité. La réforme De Block tient compte uniquement du volume

de travail: conséquence, une très forte baisse des indemnités pour les bas et moyens salaires. Exemple d'un travailleur chef de ménage en invalidité qui reprend un mi-temps avec un salaire mensuel de 1500 € pour le temps plein: auparavant, il aurait touché des indemnités de maladie de 929 euros par mois. Avec la réforme, elles seront de 683 euros, soit une perte de 246 euros.

Globalement, l'instabilité budgétaire s'accroît. «En réduisant les cotisations sociales, le gouvernement fédéral porte l'espoir que les entreprises créent de l'emploi en contrepartie. C'est ce qu'on appelle l'effet retour. Mais il s'agit d'un pari sur le comportement de ces acteurs qui peuvent tout aussi bien augmenter le bénéfice de leurs actionnaires ou réduire la voilure de leur activité... Or, les recettes compensatoires pour combler l'éventuel manque à gagner de ces réductions de cotisations sociales ne sont pas garanties. Autre incertitude dans le financement: la dotation de l'État. Elle ne sera pas augmentée si la croissance du PIB n'atteint pas au moins 1,5 %. Or depuis 10 ans la croissance du PIB n'a été que de 1,2 %. Ici aussi, le gouvernement s'appuie sur un pari – celui d'une croissance plus élevée que par le passé. Sans qu'un plan B vienne assurer les arrières. En bref, la réforme s'appuie sur un modèle où les recettes de la sécurité sociale deviennent instables et incertaines. Le déficit est organisé», analyse Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne. 

Le CPC à l'épreuve des inégalités

En matière de cours de philosophie et de citoyenneté (CPC), un enseignant est-il égal à un enseignant et un enfant est-il égal à un enfant ? C'est sur cette interrogation que se conclut le rapport du Service général de l'inspection qui a été présenté en juin dernier au Parlement de la Communauté française¹.

Par Johanna de Villers
Déléguée « Étude & Stratégie » - CAL/COM

Hasard du calendrier, ce sont quasi les mêmes mots qu'utilisait Pierre-Stéphane Lebluy, enseignant de CPC, en s'exclamant en juin 2018 dans ce magazine: «À croire qu'un prof ne vaut pas un prof !»² C'est dire que les problèmes d'égalité que pose la mise en œuvre incomplète de cette réforme sont légion. Pour rappel, celle-ci a créé un cours obligatoire d'une heure de philosophie et de citoyenneté, plus une heure optionnelle (en dispense des cours de religion et de morale non confessionnelle) dans les seules écoles officielles, tandis qu'elle a prévu une dispersion des savoirs et compétences de philosophie et citoyenneté (sous la forme d'une éducation à la philosophie et la citoyenneté, dite EPC) dans les écoles confessionnelles. Les écoles libres non confessionnelles, quant à elles, ont le choix d'opter pour l'un ou l'autre système³.

Traitements de (dé)faveur

Premièrement, épingleons la question de la formation des enseignants, cette première inégalité qu'évoquent les ins-

pecteurs et le professeur Lebluy. Au vu de la formule retenue qui distingue un cours dans l'enseignement officiel et une éducation transversale dans l'enseignement catholique, les enseignants n'ont pas été soumis au même régime d'exigences. On a alors, d'un côté, des profs obligés de se former (180 heures) et, de l'autre, des profs qui en sont exemptés. Or, les savoirs et compétences enseignés de part et d'autre sont supposés être les mêmes. C'est pourquoi des profs de CPC, retournés sur les bancs de l'école, crient à l'injustice. Et ils ont raison. Comment expliquer que des profs qui doivent enseigner la même matière ne soient pas soumis aux mêmes exigences de titres et de formations ?

La même matière, tiens donc ! C'est là un deuxième enjeu crucial d'égalité posé, cette fois, du point de vue des élèves. La réforme nous place face à trois configurations possibles: soit les élèves ont une heure (commune) de CPC, soit ils en ont deux (une heure commune + une heure optionnelle), soit ils n'en ont aucune (dans l'enseignement confessionnel). Le

1 « Rapport sur les travaux du groupe de travail relatif à la mise en œuvre du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté », PCF, doc. 641-n° 1, Parlement de la Communauté française, 7 juin 2018, p. 149.

2 Cédric Vallet, dans *Espace de libertés*, n° 470, juin 2018, p. 70.

3 Sur l'histoire et les enjeux de cette réforme, voir Johanna de Villers, « La philosophie à l'école : une révolution attendue », *Les Cahiers du CIRC*, Université Saint-Louis-UCL, n° 3, juin 2018, pages 50-63.

législateur a bien prévu l'EPC dans l'enseignement catholique, mais si les profs ne sont pas formés et s'ils disent que «cela ne change rien à leurs méthodes de travail et à leurs pratiques pédagogiques»⁴, on ne peut pas parler d'égalité de traitement entre élèves, non ?

Troisièmement, les questions organisationnelles n'ont affecté que les seuls réseaux publics. Il n'était déjà pas simple de proposer six options de religion et de morale dans une grille horaire commune lorsqu'il y avait deux périodes de cours. C'est encore moins le cas lorsqu'il s'agit de n'en organiser qu'une. Simple logique : caser un bloc de deux heures est plus facile que caser deux blocs d'une heure dans une grille. C'est compliqué pour les écoles, mais c'est aussi rude pour les enseignants des seuls réseaux officiels. Pure logique à nouveau : donner neuf blocs de deux heures de cours, c'est bien plus aisé qu'en donner 18 d'une heure. Sans compter que cela provoque la démultiplication du nombre d'élèves à suivre et des écoles où travailler.

Et comme pour ajouter aux difficultés engendrées par cette réforme en demi-teinte, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEc), a introduit deux recours – un pour le primaire et un pour le secondaire – contre les mesures permettant le maintien à l'emploi des professeurs de morale et de religion nommés qui perdaient des heures avec le passage à une heure. Non seulement le SEGEc n'a pas voulu du CPC pour ses élèves, mais en plus il a voulu récupérer les quelques heures d'encadrement libérées par

la réforme. Le beurre et l'argent du beurre, disions-nous⁵ !

Des attaques répétées

La mise en œuvre du CPC est une avancée saluée par bon nombre d'enseignants et de directeurs⁶, mais la solution de compromis adoptée d'une heure provoque d'énormes problèmes d'organisation. L'addition «cours nécessaire et problèmes d'organisation» a amené, en juin 2018, tous les membres d'un groupe de travail parlementaire – en ce compris le cdH – dédié à la question, à recommander «un cours unique de deux périodes»⁷. Pourtant, depuis la fin de la dernière année scolaire, on observe des manœuvres diverses qui tendent à la consolidation des cours de religion et de morale, projet qui s'accorde fort mal à celui de passer à un CPC de deux heures.

Il y a d'abord eu la volonté d'intégrer les inspecteurs de religion dans le corps de l'inspection générale, chose faite depuis décembre 2018. Puis la volonté de faire labelliser les «référentiels» de religion et de morale par le gouvernement. Et enfin des tentatives répétées d'intégrer ces «référentiels» de religion et de morale dans le projet de tronc commun du Pacte d'excellence. Dans le projet initial de tronc commun, le domaine 4 était intitulé «Citoyenneté et formation humaine et sociale». Dans le dernier projet qui a circulé en janvier 2019, ce domaine était devenu: «Sciences humaines et cours philosophiques».

Une intégration risquée

Pourtant, intégrer des cours convictionnels dans le tronc commun com-

4 Comme le signale le rapport de l'inspection déjà cité, *op. cit.*, p. 24.

5 «Étienne Michel ou l'opportunisme comptable», communiqué de presse du CAL, 25 mai 2016.

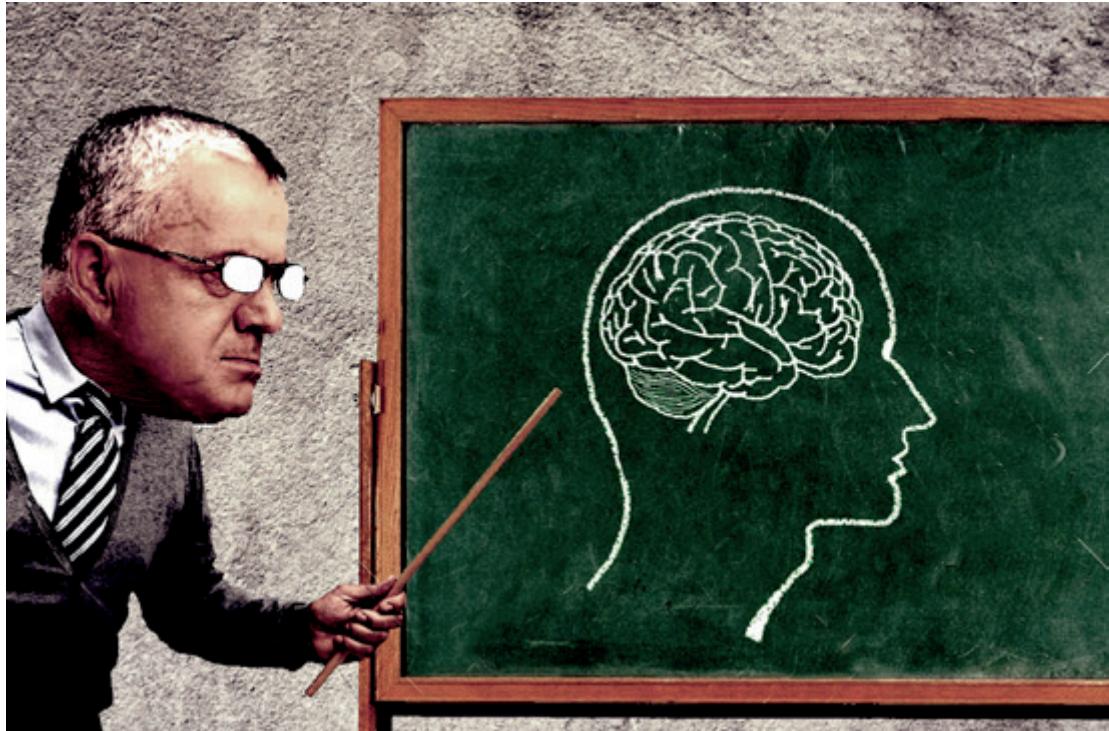
6 Selon le rapport du Service général de l'inspection présenté par MM. Rome et Charlier, «Rapport sur les travaux du groupe de travail relatif à la mise en œuvre du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté», PCE, doc. 641-n° 1, Parlement de la Communauté française, 7 juin 2018, p. 24.

7 *Ibid.*, p. 31.



porte plus d'un risque. Le premier est celui de la confusion entre les différents registres d'apprentissage: entre des savoirs et compétences aca-

démiquement établis (philosophie, sciences humaines et sociales, géographie, histoire, etc.) et des savoirs et compétences liés à des convictions



religieuses. Assimiler les cours de religion au domaine 4 porte le risque de renforcer la confusion chez les élèves entre démarche scientifique et religion. Entretenant par là un relativisme des valeurs qui rencontre un certain succès: tout s'équivaut et la démarche scientifique aurait la même (et parfois même moins de) valeur que celle reposant sur la « foi religieuse ».

Le second est la diminution horaire d'autres matières. Techniqueusement, il faudra intégrer les heures de religion (les deux périodes des réseaux confessionnels) dans le tronc commun au détriment d'une autre(s) discipline(s), dont l'histoire-géo qui relève du domaine 4, et dans l'avenir, la deuxième heure hypothétique de CPC. Enfin, le contenu du tronc commun (comme les actuels socles

de compétences) devra être validé par le gouvernement. Comment l'envisager pour des contenus liés aux religions ? Les cours de religion (et de facto, de morale non confessionnelle) ne sont pas des cours communs et neutres, comment serait-il possible de les intégrer à un tronc commun à tous les élèves, tous réseaux confondus ?

Il reste encore une autre solution, mais qu'on ose à peine murmurer dans ce climat de suspicion de relance de guerre scolaire : pourquoi toutes les écoles ne devraient-elles pas également organiser un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté ? Tiens, on en revient toujours à une question d'égalité... Mais cela ne semble pas une évidence partagée. 

Pauvre toujours!

Déliquescence des droits aux allocations, chasse aux chômeurs, activation à l'emploi... Quel bilan tirer après les coupes budgétaires et les restrictions des différents droits assurant la solidarité envers les plus précarisés ?

Par Pierre Masuy
Journaliste

«Il ne faut pas plus de Restos du Cœur ou d'hébergements sociaux. Il faut qu'ils disparaissent, qu'on arrête de renoncer ou de juger et qu'on redonne la parole aux citoyens», lançait Christine Mahy, la secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) lors des vœux publics de l'association. «On veut des politiques qui décident que la pauvreté n'est pas légitime, qui ne soient pas là uniquement pour l'organiser, la gérer.» Et de rappeler les principales revendications d'une organisation comme la sienne: des revenus au-dessus du seuil de pauvreté, ce qui implique le droit au chômage ou au CPAS, l'arrêt du statut de cohabitant et un logement pour tous.

Et il y a du pain sur la planche! On estime que 20% de la population belge connaît un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, selon Statbel, l'Office belge de statistique. L'indicateur pour estimer le taux de pauvreté d'une population? Le revenu: les membres d'un ménage sont considérés comme pauvres s'ils perçoivent moins de 60% du revenu médian national¹. Un taux de chômage qui

diminue n'est donc plus synonyme de baisse de la pauvreté. Le phénomène des travailleurs pauvres et des exclusions du chômage est, à ce sujet, interpellant. Quelque 5 100 chômeurs ont perdu leur droit aux allocations d'insertion en 2018, selon des statistiques provisoires de l'Office national de l'emploi (Onem).

«Ils disparaissent des radars sociaux!»

Pour Alain Vaessen, le président de la fédération des CPAS de Wallonie, «suite aux mesures prises en 2015 par le fédéral sur les exclusions du chômage, on a eu chez nous plus ou moins un tiers d'arrivées dans les CPAS. Pour un autre tiers, il y a eu un effet de mise à l'emploi. Mais pour le dernier tiers, et c'est le plus inquiétant, nous assistons à une sortie des radars sociaux.» Certaines personnes, en partie des cohabitant.e.s, n'ont plus de revenus. Des ménages n'entament pas les démarches pour leurs droits, d'autres s'endettent ou vont jusqu'à perdre leur logement. Honte de demander de l'aide ou déni? Peu importe. La pauvreté augmente».

¹ Le revenu moyen des Belges s'élève à 17 824 euros par an.

Cela apparaît clairement aussi, chômage et revenu d'intégration sociale (RIS) constituent des vases communicants. Il y a quelques mois, le secrétaire général de la FGTB, Robert Verteneuil, rappelait que lorsqu'on annonce une diminution «de 8,5% du nombre de chômeurs, on oublie de dire que parallèlement, on note une augmentation de 9,3% de bénéficiaires du RIS. On peut donc penser que ces chômeurs en bénéficient également.» Le nombre de bénéficiaires d'une aide financière du CPAS ou d'une aide équivalente a dépassé le cap des 150 000 personnes, soit une hausse de 35% par rapport à 2004. À la Fédération des CPAS, on rappelle que c'est l'État fédéral qui payait auparavant l'entièreté des allocations de chômage. Et que lorsqu'un chômeur devient minimisé, 45% de la solidarité qui lui est consacrée est désormais à charge de la commune. Les CPAS sont donc devenus les derniers remparts publics contre la pauvreté. «Nous sommes le dernier réceptacle», avance Jean Spinnette, coprésident de la Fédération des CPAS bruxellois.

Plus de justice fiscale

Quelles solutions apporter à cette problématique? La fédération des CPAS supplie le prochain gouvernement d'augmenter les allocations sociales les plus basses et les revenus d'intégration jusqu'au niveau du seuil de pauvreté européen. Une mesure qui coûterait, 1,14 milliard d'euros et qui pourrait entrer en vigueur progressivement, tout en valorisant le salaire minimum pour que «travailler reste toujours plus attrayant que bénéficier

d'une allocation». Il faudrait également opter pour une individualisation des droits afin de «ne plus punir la solidarité familiale». La baisse des allocations en cas de cohabitation en est l'exemple type.

Le Réseau pour la justice fiscale (qui rassemble plusieurs organisations citoyennes et des syndicats) estime qu'il y a de l'argent pour financer ces mesures mais pas de volonté politique. Le Réseau souligne que «les multinationales présentes en Belgique paient en moyenne 10% d'impôts sur leurs bénéfices. Celles qui utilisent les mécanismes légaux d'évasion fiscale de manière maximale ne reversent que 2 à 3% d'impôts. Les conséquences sont doubles. De un, les citoyens ordinaires paient plus d'impôts. De deux, le manque à gagner affecte la solidarité et les services publics qui, dans une démocratie, devraient être financés par tout le monde en fonction des moyens de chacun». «Il est indécent que certains se complaisent dans l'hyperaisance, tuant les services publics et portant atteinte à la vie des autres», ajoute Christine Mahy dont l'association soutient le Réseau pour la justice fiscale. L'injustice fiscale vient du fait que les revenus des capitaux et mobiliers échappent à l'impôt des personnes physiques. Le Réseau propose également un impôt sur les fortunes supérieures à 1 million d'euros, ce qui pourrait rapporter plus ou moins 7 milliards d'euros aux caisses de l'État.

Les nouveaux pauvres

Il y a urgence, car les instruments pour combattre la pauvreté sont en



train de s'éloigner des institutions étatiques. On observe un glissement de la solidarité nationale vers les entités communales, d'une part et, d'autre part, vers des institutions indépendantes, des associations de citoyens, des ASBL. Autant de bâquilles, généreuses certes, qui dans un monde moins imparfait ne devraient pas suppléer à une solidarité organisée par le public. Un exemple parmi d'autres ? L'an passé, la Fédération des banques alimentaires de Belgique a fourni une aide à 306 000 personnes dans le besoin. Un chiffre malheureusement en croissance. Marc Van Nes, qui a été le président des Banques alimentaires Namur-Luxembourg durant plusieurs années, perçoit aussi une détérioration des conditions de vie : «Contrairement aux clichés, dit-il,

près de 80 % des personnes qui bénéficient d'une aide sont des travailleurs pauvres, et en particulier des femmes célibataires avec enfant(s). Les petits boulots, les contrats précaires, les CDD, les intérim à répétition ont changé le modèle de pauvreté. Un divorce peut tout faire basculer. Les petits pensionnés et les étudiants en stage d'attente allongent aussi la liste des nouveaux pauvres...»

Michel Huisman, l'administrateur du mouvement citoyen Gang des vieux en colère ne dit pas autre chose : «Ce qui a été le déclencheur de notre colère ? Nous avons découvert qu'il y avait des personnes qui n'avaient que 500 € pour vivre (certains indépendants, des personnes à la carrière incomplète).» Son mouvement apo-



litique revendique donc une réelle concertation sociale comme le prévoient la loi et le système de la pension par répartition. Il demande aussi le relèvement de la pension minimale à 1 500 € net liée au bien-être.

Pensionnés, étudiants et travailleurs, trois catégories de personnes touchées par la pauvreté, donc. Le nombre de travailleurs pauvres est estimé à environ 230 000 en Belgique. Ce sont des personnes qui ont des difficultés à joindre les deux bouts alors qu'elles ont un travail.

Leur quotidien est fait d'une série de choix par défaut. Il faut choisir entre la nourriture ou la facture d'hôpital, entre payer le voyage scolaire du petit dernier ou le chauffage. Près d'un travailleur sur cinq ne peut plus faire face à un imprévu de plusieurs centaines d'euros comme une voiture familiale qui tombe en panne, une séparation ou des soucis de santé. Gare aux accidents de la vie. Près de 30 % des personnes suivies en médiation de dettes bénéficient d'une rémunération professionnelle, selon l'Observatoire du crédit et de l'endettement.

Les plus jeunes en première ligne

Les enfants sont au premier rang de la paupérisation de leurs parents. Pour l'UNICEF, plus de 9 % des enfants de moins de 16 ans sont considérés comme pauvres en Belgique. Et selon une étude européenne menée notamment par l'ancien ministre socialiste Frank Vandenbroucke, 15 % des enfants belges (de 1 à 15 ans) vivent dans une situation de «déprivation». Celle-ci se traduit par le manque de plusieurs choses essentielles: impossibilité de participer à des loisirs, de vivre dans un logement chauffé correctement, de manger chaque jour des protéines... Pour la Fondation Roi Baudouin, «le constat est très paradoxal, car si l'on regarde le niveau global de richesse en Belgique, on n'est pas moins bien lotis que nos voisins. Or, on note une proportion plus importante d'enfants en déprivation.» Le fossé des inégalités se creuse et la pauvreté décolle. 

De l'intérêt du traitement égalitaire

Dans un univers digitalisé de plus en plus privatisé et mercantilisé où secteurs public et privé semblent parfois se confondre, une question se pose: a-t-on encore besoin de fonctionnaires ?

Par Alexandre Piraux
Collaborateur scientifique - ULB
et rédacteur en chef de « Pyramides » (CERAP¹)

L'utilité même des fonctionnaires aujourd'hui soulève différentes interrogations connexes. Qu'est-ce qui justifie encore le maintien des textes statutaires organisant la carrière des agents considérés par certains comme relevant de l'ancien monde ? Quelles seront les éventuelles nouvelles missions publiques des agents dans un monde dématérialisé ? Comment assurer leur neutralité ?

Déléguer toute activité au secteur privé ou fonctionner comme le privé représente un mythe néo-libéral fait d'une croyance indéfectible dans les forces du marché, vertueuses par nature. On se trouve donc en présence d'une sorte de « religion laïque » qui fragmente la notion d'intérêt général en une série d'intérêts particuliers à satisfaire. Toute prestation sociale ou administrative se transforme graduellement en prestation lucrative, avec des bons clients à choyer et de « mauvais », à éviter.

On est d'ailleurs en droit de se demander si la séparation entre le « public » et le « privé » est si tranchée aujourd'hui. D'une part, le secteur public est de plus en plus conçu et organisé comme un business qui fournit une prestation commerciale et, d'autre part, le marché privé se réfère à des valeurs publiques qu'il instrumentalise à des fins de marketing (transparence, accessibilité, continuité, prétendue gratuité, etc...). De leur côté, les gouvernants donnent souvent l'impression que la fonction publique se réduit à une somme de soucis à gérer. En réalité, le déclassement du concept d'État et du politique a entraîné dans sa chute celui de l'administration.

L'e-gov, un nouveau monde

Dès lors, les services publics ont-ils toujours un rôle et une utilité dans un contexte où les moyens matériels et le personnel ont drastiquement diminué depuis plus de 20 ans ? Dans le même temps, les conditions de travail se sont détériorées et les statuts précarisés

¹ Centre d'études et de recherches en administration publique.

(recours aux intérimaires, CDD, premiers emplois, volontariat non indemnisé, *flow contract*²) et la digitalisation a accru la productivité.

La transformation digitale et la numérisation marquent la fin d'une époque, d'un certain monde. En effet, l'offre de services publics est en train d'être repensée du fait que la dématérialisation de procédures standardisées produit des gains d'efficacité considérables. Les nouveaux outils électroniques permettent des interventions publiques beaucoup plus ciblées et personnalisées. La multiplication des services en ligne a également créé des nouveaux standards de qualité et de disponibilité dans le chef des internautes habitués aux nouvelles applications web et aux réseaux sociaux.

Cependant, considérer que la digitalisation et le tout aux marchés vont tout régler, relève de la pensée magique. Un des rôles des services publics est de donner des moyens aux citoyens pour qu'ils ne soient pas dominés par les nouvelles technologies et de créer les conditions qui permettent à chacun de maîtriser effectivement et techniquement un environnement numérique de plus en plus sophistiqué, de même que ses contenus. Ces outils offrent également une adaptation, une personnalisation des prestations et une immédiateté qui représentent un saut qualitatif et quantitatif appréciable en faveur des citoyens, à condition de respecter certaines conditions légales et sociales. Ainsi, il est indispensable que l'e-gov³ qui induit un redéploiement des agents vers des tâches à plus haute valeur ajoutée

2 Surnom familier (littéralement « contrat fluide ») donné aux contrats qui durent quelques mois.



Il est indispensable que l'« e-gov » conduise à un accompagnement humain de proximité plus personnalisé pour les usagers en difficulté.

tée conduise à un accompagnement humain de proximité plus personnalisé pour les usagers en difficulté.

La fonction statutaire, une garantie

La question de la neutralité des fonctionnaires se pose aussi, dans la mesure où la tendance générale est de privilégier le contrat et de reléguer le statut à des fonctions prestigieuses ou chargées d'*imperium*⁴. La finalité du statut n'est pas le bien-être des fonctionnaires, mais de rendre un service impartial et de qualité aux citoyens. Au sein de l'Union européenne, 21 des 28 États membres ont fait le choix d'une fonction publique totalement ou partiellement statutaire. Ce qui pose problème n'est pas tant le concept de statut en soi mais une application formaliste de textes statutaires devenus au fil du temps alambiqués et illisibles. Ce qui semble important est de maintenir de solides garanties de stabilité des agents vis-à-vis des pressions politiques ou des lobbies. À ce sujet, les exemples récents du licenciement de fonctionnaires au Brésil depuis l'arrivée de Bolsonaro, de même qu'en Turquie, sont particulièrement inquiétants. Il faut savoir que le statut qui règle de façon unilatérale la situation d'un groupe a été conçu dans les États

modernes «comme un instrument de libération visant à affranchir les individus de la dépendance personnelle, de l'obéissance politique et d'une surveillance tatillonne constante opérée de l'extérieur» et «par là, à garantir la liberté de pensée et les libertés politiques»⁵.

Le statut a aussi été réalisé dans l'intérêt des usagers afin de permettre un traitement égalitaire de ces derniers, sans passe-droits. Il demeure un marqueur identitaire important pour les fonctionnaires. Ceci dit, des contrats de travail de droit public pourraient aussi présenter un certain nombre de garanties d'impartialité et de neutralité.

Nous avons besoin de plus de services publics ou d'associations de proximité, s'installant dans une temporalité longue et stable, et qui prennent le temps d'écouter et de comprendre les utilisateurs. S'engager dans une logique d'optimisation globale et systématique⁶ – du temps consacré, du coût, du nombre de prestations à réaliser – va à l'encontre de la qualité, de la dignité et du respect des usagers, en particulier des plus vulnérables.

À l'heure où toutes les questions, même les plus banales, se complexifient et où la vitesse de réaction s'accélère de façon exponentielle, le secteur public et le non-marchand détiennent un rôle essentiel à jouer dans l'humanisation de nos sociétés, dans la récréation de liens sociaux grâce à une approche plus désintéressée et égalitaire. Servir l'État et la collectivité doit faire rêver en ce que cela représente un combat contre la dislocation sociale et l'individualisme. 

3 L'administration électronique ou en ligne.

4 Le pouvoir de donner des ordres de disposer de la force publique, d'ordonner des saisies et des astreintes. C'est un pouvoir de nature régaliennne.

5 Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. «nrf», p. 572.

6 Il n'y a certes pas lieu de rejeter par principe tous les outils de management, mais de choisir les plus pertinents et adaptés aux objectifs publics.

Les citoyens donnent l'alerte

Les mouvements portant l'espoir de créer une société basée sur autre chose que le profit ont le vent en poupe. Si la tendance a de quoi réjouir, elle n'est pas seulement l'expression d'un optimisme forcené de la part d'une population dynamique. Elle est aussi le signe d'un malaise profond face au manque d'efficacité des pouvoirs publics dans la résolution de problématiques de plus en plus persistantes.

Par Sabine Schrader
Journaliste

Commençons par nous attarder sur ce que l'on entend par «initiatives citoyennes»: il y a d'une part les actions concrètes émanant de citoyens, dans des matières aussi éclectiques que des potagers collectifs, l'accueil des migrants, le ramassage de déchets, l'instauration de cours d'alphabetisation pour des populations précarisées... La liste est longue et éclectique. Et puis, il y a les marches, les manifestations citoyennes qui mettent en exergue une certaine crise de confiance d'une partie de la population en nos institutions politiques. Le médiatique mouvement des gilets jaunes en fait partie, tout comme les marches pour le climat. Les prémisses de ce type de mouvement remontent à quelques années, à la faveur de Nuits debout, qui remettait déjà en question les principes de la démocratie représentative. Le point commun entre ces diverses actions est dans leur genèse: il s'agit d'initiatives qui proviennent de simples citoyens, déçus de l'immobilisme d'un pouvoir politique –ou

de pouvoirs publics– qui semble avoir perdu toute crédibilité aux yeux d'une partie de la population lassée d'attendre des «changements» qui ne se concrétisent pas, et qui décide de les initier elle-même. Mais comment l'État doit-il se positionner face à cette tendance? Doit-il relayer voire encadrer ces actions ou laisser la sphère citoyenne en dehors du débat politique?

Les limites de la démocratie directe

La question est posée, partout, surtout dans les médias et sur les réseaux sociaux. Mais elle semble poser problème dans sa formulation-même: «Je m'étonne qu'on parle du politique d'un côté et des citoyens de l'autre», explique Christian Behrendt, constitutionnaliste et enseignant à la faculté de droit de l'Université de Liège. «N'oublions pas que les hommes politiques sont des citoyens, démocratiquement élus par d'autres citoyens.» Et le



constitutionnaliste de rappeler combien les outils démocratiques de nos institutions ne sont pas toujours employés à leur juste valeur: «Le débat parlementaire reste à mon sens le meilleur outil, qui permet une vraie réflexion, dans la nuance, sur des problèmes complexes, sans que l'on tombe dans un discours manichéen. On attend beaucoup de la démocratie directe aujourd'hui, mais si elle permet au citoyen de voir les avancées au niveau local, le problème se pose quand on l'extrapole au niveau national. Très vite, on risque de séparer les gens, de se retrouver avec des questions susceptibles de diviser. On le voit avec le référendum sur le Brexit. On l'a vu avec l'Allemagne dans les années 1930.»

Pourtant, par leur ampleur, les mouvements citoyens interpellent. Leur succès n'est-il pas le signe d'une crise de l'État qui, au fil du temps, s'est déchargé de plusieurs de ses compétences? L'État-providence, tel qu'idéalisé au XX^e siècle, s'est petit à petit mué en une

conception plus libérale, où les citoyens deviennent acteurs de leurs droits. Alors que, dans le même temps, les inégalités sociales ont augmenté et les pouvoirs politiques ont montré leur incapacité à prendre de réelles décisions face à certaines urgences. Mais pour Christian Behrendt, l'État doit garder son rôle régional, dans des matières telles que la sécurité, la police, les soins de santé ou la justice. Confier de telles matières, qui nécessitent une formation particulière, dans les mains de n'importe quel citoyen serait un danger pour la démocratie. En d'autres termes, créer un potager collectif, oui, mais assurer la sécurité d'un quartier et s'octroyer un pouvoir de surveillance du comportement de ses concitoyens, pas question.

Qu'est-ce que la société civile devenue?

Comme l'analyse le philosophe et politologue Vincent de Coorebyter¹, notre société actuelle est de plus en plus frag-

¹ Émission «CQFD» du 17 décembre 2018 diffusée sur la une (RTBF).



mentée et ne se retrouve plus dans les grands organismes fédérateurs qu'ont pu être les syndicats, l'école, l'Église, les enseignants, les scientifiques et bien entendu les politiques. La société civile au sens classique du terme ne

semble plus répondre aux attentes des citoyens, malgré pourtant une longue expérience du débat ou du dialogue avec les politiques. On assiste à l'émergence d'un mouvement où de «simples citoyens» semblent désormais être aussi

légitimes que les puissants ou les élites. Ils demandent à ce que leurs revendications soient prises en considération, alors que ce sont précisément les structures traditionnelles telles que les syndicats ou le monde associatif qui ont permis à la Belgique d'obtenir un certain nombre d'acquis sociaux. Christian Behrendt interroge aussi le bien-fondé de cette légitimité citoyenne: «Dans l'idée d'une démocratie directe, des simples citoyens voudraient siéger au Parlement. Mais au nom de quoi? Du seul fait de représenter une minorité? Et la majorité silencieuse, celle qui ne descend pas dans la rue? Les élections restent le meilleur outil démocratique. Bien sûr, on peut ensuite reprocher aux partis une certaine "récupération" politique de thématiques, comme on le voit actuellement avec le climat. Mais c'est aussi un signe de vitalité démocratique! Les mouvements citoyens auraient raison de critiquer le Parlement si celui-ci restait sourd à leurs revendications. Mais ce n'est pas le cas.»

Le climat, point de cristallisation politique

C'est sans doute face au double défi que représentent à la fois l'urgence climatique et la lenteur de la mise en place de véritables politiques environnementales que les initiatives citoyennes se sont multipliées. Olivier De Schutter, administrateur du réseau Transition, se félicite de la vigueur de cet engagement mais insiste sur le fait de repenser le rôle de l'État: «Il faut un cadre qui favorise les initiatives citoyennes. Mais pas question de les "téléguider": mieux vaut aider à leur émergence par la mise en place

de mécanismes. Je pense par exemple à mettre à disposition des initiateurs de projets des lieux où les citoyens peuvent débattre, à prévoir la possibilité d'un congé civique pour permettre de construire une initiative locale, après avoir obtenu l'accord d'une institution, comme la commune. On peut également imaginer des médiateurs écologiques qui viendraient appuyer les initiatives mises sur pied grâce à leur formation et leurs connaissances en la matière.» Si l'ancien rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation ne nie pas non plus une certaine impatience de la part des citoyens face à la lenteur des pouvoirs publics à mettre en place des actions, il insiste sur l'importance de définir un nouveau lien entre État et citoyens: «Oui, les citoyens commencent à prendre les choses en main, et je pense qu'il y a une vraie complémentarité entre la société civile et le politique. Les gens ne croient plus en un État qui dirige tout. Il faut un cadre et un accompagnement mais on est face à un dilemme. D'un côté, il y a le risque de se reposer sur le citoyen, puisque celui-ci crée ses propres initiatives; l'État pourrait se désengager de ses responsabilités par rapport à ceux-ci. De l'autre, il y a le risque inverse: celui que l'État instrumentalise ces initiatives pour se les appropier. Les citoyens risqueraient alors de se décourager. Il s'agit donc de ne pas trop maîtriser les initiatives citoyennes mais de ne pas abandonner non plus les citoyens à leurs actions. Il y a un véritable défi à relever: l'État doit se trouver un nouveau rôle, de régulateur, de partenaire.» À condition de rétablir la confiance de la société en ses politiques. 

Droit à la mobilité, un vœu pieux à Bruxelles?

Même si ces dernières années, la mobilité est devenue l'un des principaux défis auxquels les villes sont confrontées, la précarité mobile continue de créer des situations qui renforcent l'exclusion. Les réponses à cet enjeu restent complexes, notamment à Bruxelles où plus de trois millions de déplacements s'effectuent chaque jour.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

Si le droit à la mobilité n'existe pas en tant que tel, on en trouve des traces résiduelles ici et là. Notamment dans un texte de 1991 lorsque la STIB a conclu son premier contrat de gestion avec le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour la première fois en Belgique, une entreprise publique et son pouvoir de tutelle signent un contrat précisant les droits et devoirs de chacun pour assurer la mobilité d'une région. «C'est très novateur», admet Olivier Fourneau, chargé de mission Mobilité d'Inter-Environnement Bruxelles. «Mais s'il y a une volonté de principe, il y a surtout un principe de réalité, celui de l'endettement de la société de transports. En 1990, lors de la régionalisation, Bruxelles est très pauvre. Elle se voit attribuer des compétences avec une société qui est très loin d'engranger des bénéfices: son endettement correspond à 20 % de celui de la région», rappelle-t-il. De ces deux principes contradictoires, la STIB va recevoir une large autonomie dans la fixation

du prix des tickets et abonnements. Alors que l'augmentation des tarifs en Flandre et en Wallonie ne peut dépasser l'inflation, à Bruxelles, l'évolution globale peut théoriquement atteindre l'inflation majorée de 2 %. Même si, en pratique, un accord a été établi sur une hypothèse de croissance moyenne annuelle des tarifs de 1 % au-dessus de l'inflation. Cette politique tarifaire a incontestablement porté ses fruits, puisqu'en 17 ans la STIB a réduit sa dette de 75 %. Ces résultats indéniables n'ont été rendus possibles que par une plus grande contribution financière de la part des usagers.

La métrovision, facteur d'exclusion

À côté du prix, l'autre critique, plus fondamentale, concerne la conception du réseau de la STIB. Depuis 2008, la société de transports a restructuré son réseau sur le principe de la «métrovision» avec des lignes fortes qui vont du centre-ville aux périphéries et des lignes faibles qui

rabattent les voyageurs vers les lignes fortes, vers le métro. Conséquence: des zones moins desservies que d'autres – 30 % de la population en pâtit – avec un nombre invraisemblable de correspondances. Alors que le trajet moyen effectué à Bruxelles est de 4,5 km, l'attente est disproportionnée par rapport au temps de parcours et parfois supérieure à celui-ci.

«Si vous mettez en place un système de métrovision, il faut que tous les citoyens puissent arriver de leur habitat au centre-ville en 45 minutes maximum. Mais cela pose problème, parce que la ville n'est pas qu'une relation entre son centre et sa périphérie, si vous habitez à Uccle et que vous souhaitez aller à Anderlecht, vous n'avez aucune liaison et il vous faudra au moins une heure en transport», reproche Olivier Fourneau.

«Et cela ne risque pas de s'améliorer, poursuit-il. Tous les budgets actuels sont consacrés à renforcer la fréquence des lignes qui existent déjà. Cette inégalité géographique est conceptualisée par les pouvoirs publics puisqu'ils envisagent de renforcer ces axes de métro qui, outre un coût élevé, empêchent de penser un système de transport radioconcentrique qui est un vrai besoin à Bruxelles, pour relier toutes les communes entre elles.»

L'autre problème concerne l'accès aux personnes à mobilité réduite. «Actuellement, il n'y a pas de plan pour rendre accessibles toutes les stations à ce public parce que cela coûte très cher, ce qui exclut près d'un tiers de la population. Par exemple, à la station de la Bourse, il a fallu attendre deux ans et demi juste pour mettre en place deux ascenseurs», continue Olivier Fourneau.



SNCB, une clé de déperdition

Face à cette conception, une des solutions pourrait être le train. Mais là aussi, Bruxelles, malgré la présence de trente gares sur son territoire, souffre d'un manque d'ambition. Outre les problèmes budgétaires, l'enveloppe bruxelloise doit être négociée en plus de la classique clé de répartition Flandre-Wallonie : le vrai problème réside dans la manière dont la SNCB envisage Bruxelles. «Elle considère uniquement la capitale comme une destination, alors que la SNCB pourrait vraiment envisager un vrai service de transport public à destination des Bruxellois. Elle refuse d'envisager Bruxelles comme une région où le train peut servir de trafic de passagers», relève Olivier Fourneau. Il en veut pour preuve le tracé de la future ligne de métro entre Albert et Bordet, qui va coûter près de deux milliards d'euros, alors qu'elle correspond peu ou prou à la ligne ferroviaire Uccle-Calevoet-Schaerbeek. «Elle pourrait tout à fait servir de ligne omnibus pour les Bruxellois, et la SNCB pourrait compléter très utilement le réseau de métro en augmentant les fréquences desservant ces gares (Uccle-Calevoet, Haren, Boitsfort, Jette...), d'autant que les gains de temps procurés par le train sont, par endroit, tellement importants qu'ils déterminent des niveaux d'accessibilité comparables à ceux procurés par le métro.»

Vers une mobilité de base ?

Si le droit à la mobilité s'apparente à un principe plus qu'à une réalité,

des initiatives existent, comme en Flandre avec la mise en place de la *Basismobiliteit* qui crée le droit à une offre de transport public minimale pour tous. Cette mission repose uniquement sur l'opérateur De Lijn qui organise l'offre de transport en commun. «C'est un décret assez novateur, en envisageant la mobilité comme le service auquel le citoyen a le droit de prétendre. Il décrit la distance minimale que tout citoyen, peu importe sa commune, doit avoir entre son habitation et un arrêt de transport en commun. C'est un principe qui pourrait être élargi à toutes les régions, en légiférant sur un service minimal quel que soit le lieu de son habitation», analyse Olivier Fourneau.

S'il y a un accès inégalitaire à la ville, il concerne, aux yeux du chargé de mission, moins l'accès aux transports publics que la mise en place d'une zone de basses émissions dans la capitale. «Elle crée une vraie inégalité des classes sociales parce qu'elle se concentre sur les caractéristiques techniques des véhicules et non sur leur usage. Une voiture ancienne roulant peu sera toujours moins polluante qu'une voiture neuve roulant beaucoup», constate-t-il. À l'en croire, la mesure du gouvernement bruxellois est d'ailleurs tout à fait inopérante : outre le fait qu'elle complexifie l'accès à la ville des personnes plus défavorisées, elle ne concernait, pour l'année 2018, que 0,5 % du parc automobile de la région. Et pousserait surtout à acheter des véhicules neufs. 

État social : l'utopie du grand retour

Quel État social pour le XXI^e siècle ? C'est la question que se sont posés des centaines de professeurs d'université, de représentants du secteur associatif et différents experts. Leur vision, leurs idées, leur utopie, ils les ont couchées dans un «Manifeste pour un nouveau pacte social et écologique». Le seul moyen de passer à un nouveau paradigme civilisationnel, selon Édouard Deluelle, professeur de philosophie politique à l'Université de Liège.

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Pourquoi avoir rédigé ce nouveau manifeste ? Serait-ce un peu dans un esprit d'empowerment pour la gauche ?

Au départ, c'est vrai, c'est parti de gens appartenant plutôt au pilier socialiste avec une interrogation sur l'avenir des protections sociales (soins de santé, assurance-chômage et retraites). Mais c'est un groupe qui est avant tout pluraliste, certains sont plutôt proches de l'écologie, d'autres du mouvement chrétien. Et ce groupe d'«experts» (des économistes, des hauts fonctionnaires, des professeurs d'université, des juristes, des philosophes, des mutualités, des syndicats...) a travaillé en toute indépendance et fait le récit de l'État social, rappelant sa naissance, sa force, mais aussi comment il a été, non pas démantelé, mais attaqué par le nouveau libéralisme. Le but : préserver ses institutions et leur donner un avenir. Ce narratif permet de «dériser» l'État social et de réaffirmer qu'il n'est pas le problème, mais la

solution. Y compris par rapport aux sujets qu'il ne devait pas initialement régler, comme l'écologique, les défis de la robotisation, de l'informatisation, le vieillissement de la population, etc.

Est-ce un plaidoyer et à l'intention de qui ?

Il s'agit évidemment d'un plaidoyer. C'est certes un texte d'experts, mais nous souhaitons nous adresser à un large public et mobiliser très largement les forces progressistes, de la gauche radicale aux libéraux sociaux. Le but ? Essayer de repenser l'État social, de le redéployer à l'aune des nouveaux défis qui ne sont évidemment pas ceux de 1945.

Le manifeste avance qu'il est mensonger de prétendre que l'on peut encore se maintenir dans des taux de 5 % de croissance, étant donné que ceux-ci sont hérités de l'après-guerre et qu'aujourd'hui nous sommes face



à d'autres paramètres qui ne sont plus propices à cette croissance ?

C'est l'une de nos thèses principales : nous sommes arrivés au bout d'un

cycle et d'un système. La question était de savoir si l'État social est réellement indissociable du productivisme, c'est-à-dire de toute croissance à 5 % ? Il s'agit d'une thèse très prégnante chez les

économistes selon laquelle l'État social suppose de gros taux de croissance qui impliquent un partage entre les actionnaires et les travailleurs. Et qu'à partir du moment où la croissance est de 1 % à 2 %, il n'y a plus d'État social possible, qu'il faut passer à autre chose.

La crise est organique et systémique, il nous faut absolument inventer autre chose. Sinon, nous risquons d'aller vers des formes de gouvernance de plus en plus sécuritaires et identitaires, avec des pauses démocratiques qui induisent des conséquences extrêmement graves. Il ne faut pas se tromper : le problème n'est pas le manque de croissance, mais les profits qui sont tout à fait irréalistes aujourd'hui. Il nous faut absolument trouver des modes de justice sociale, de distribution, d'organisation de la société, avec à l'avenir des taux de croissance plus bas. Ce serait d'ailleurs dramatique pour l'environnement, et la viabilité tout simplement, que l'on essaye de retrouver ce taux de 5 %. On voit bien que le capitalisme, s'il veut continuer sur sa lancée, est obligé d'être de plus en plus prédateur, cynique, destructeur des biens communs et de nos qualités de vie. Et c'est à cela qu'il faut mettre fin.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Dans les années 1980, on observe une grosse révolution fiscale qui va faire baisser massivement les impôts des hauts revenus, de même que sur le capital, avec un basculement de la fiscalité davantage axée sur les taxes indirectes. Et cela va faire basculer la gestion d'une grande partie de

l'économie vers la finance. La contre-offensive néolibérale s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, il y a encore eu une sorte de compromis avec l'État social, ce qui explique d'ailleurs que pendant les années 1990 et 2000, les partis socialistes et sociaux-démocrates peuvent rester au pouvoir dans des coalitions, et même tout seuls dans certains pays, parce qu'il y a encore un compromis. Les retraites, la santé et le chômage sont préservés. Mais l'on observe une privatisation des services publics, et un démantèlement du droit au travail. Et dans un deuxième temps, est arrivée la crise des *subprimes*, la crise des dettes privées et puis des dettes publiques : à ce moment-là, le néo-libéralisme entre dans une fuite en avant. Au lieu de se modérer, il en rajoute une couche en quelque sorte. À présent, il est obligé, pour maintenir les taux de profitabilité et pour vraiment faire basculer notre société dans un autre mode de fonctionnement, de s'attaquer au noyau : la santé, le chômage et les retraites. Si on laisse faire cela, on va avoir des explosions sociales fortes. Les gilets jaunes en sont déjà la manifestation.

Un État social sans services publics forts est-ce possible ?

Non. Maintenant, il faut savoir ce qu'on entend par services publics. Il faut avoir une vision large, premièrement, qui inclut des tas de services d'intérêts généraux, comme le secteur associatif auquel l'État, dans un pays comme la Belgique, délègue toute une série de fonctions. Ce ne sont pas que les fonctionnaires et que les administrations. Deuxièmement, il faut surtout que les

services publics retrouvent l'esprit de service public. S'ils sont dans une mentalité de *public management*, de clients, de compétition, bref, dans une logique de rentabilité et de profitabilité, évidemment cela ne va plus. Il y a aussi évidemment la neutralité qui est un peu au cœur de vos questions et l'intérêt général. Ce n'est pas ringard d'avoir une vision où on regarde l'intérêt de la collectivité et non pas l'intérêt d'une sorte d'individu en particulier ou même de groupes, de communautés particulières ou de segments de la société. Un service public doit avoir une vision universelle du service qu'il rend, mais aussi d'intégrité, de transparence.

Comment imaginez-vous cet État social que vous qualifiez de moderne, pour répondre aux enjeux du XXI^e siècle ?

On ne propose pas «le grand soir». Ce manifeste n'a pas pour vocation de faire des propositions précises sur le revenu minimum, l'âge de la pension, etc. Mais il y a des principes que sont la solidarité, la démocratie, la justice sociale, à respecter. Et si je dois en retirer un, qui est toujours d'une très grande actualité, y compris pour envisager les nouveaux enjeux écologiques, de robotisation, de l'égalité femmes/hommes, du vieillissement de la population, des migrations, etc., c'est l'idée de la démarchandisation, de ce qui est essentiel aux individus. Qu'est-ce qui, aujourd'hui, ne peut pas se vendre et s'acheter ? La culture, l'éducation, peut-être aussi l'air que l'on respire, la santé, la mobilité, la connectivité...

Vous utilisez le terme de «choix de civilisation», que voulez-vous dire par là ?

C'est une idée fondamentale par laquelle nous ouvrons d'ailleurs et terminons le manifeste, sur le constat d'une crise de civilisation. Nous ne sommes pas dans une crise cyclique, ou passagère, c'est une véritable crise de civilisation et nous sommes dans une phase de bifurcation. Soit on continue dans un paradigme néolibéral qui, en fait, est en train de mourir. Et dans ce cas-là, pour se maintenir, il va falloir changer de système politique. C'est un peu ce qui s'amorce dans toute une série de pays : au Brésil, en Italie, en Europe centrale, etc. On change de régime et l'on entre dans une forme de gouvernance autoritaire, certains diraient, néo-fasciste. Ou bien alors on réinvente une autre forme de civilisation.

Mais pour cela, l'échelle nationale est-elle la plus appropriée ?

Je pense qu'il faut sortir de l'idée qu'il n'y aurait qu'une seule échelle sur laquelle se joueraient les choses. Il faut jouer à tous les échelons : le national, celui des régions, des villes, des bassins de vie, etc. Avec, évidemment, l'échelon supérieur, donc européen. Et concernant les enjeux climatiques, c'est à l'échelle mondiale que cela doit se faire. La deuxième chose, c'est que l'enjeu n'est pas tellement l'État contre la mondialisation, je ne crois pas du tout à cette division. D'autant plus que les États-nations sont indissociables de la mondialisation. Donc ce n'est pas juste de les opposer, mais par contre de savoir quelle est la part du pouvoir privé financier, celle des pouvoirs publics et du pouvoir étatique, dans la gestion

de l'existence des individus. On voit bien qu'aujourd'hui, c'est cet écart qu'il s'agit de réduire. Évidemment que la question est internationale, mais on peut très bien faire des traités de convergence sociale, fiscale, de régulation des monnaies, tels que Piketty le propose. Et d'ailleurs, cela a déjà eu lieu, on a pu construire l'État social en 1945 parce qu'il y avait les accords de Bretton Woods, la déclaration de Philadelphie, et des politiques de régulation sur le plan international. En 1945, le FMI était une excellente institution qui devait veiller à ce que les États ne pratiquent pas de doping monétaire, c'est-à-dire ne dévaluent pas constamment leurs monnaies pour être compétitifs. C'est à partir des années 1970-1980 que le FMI est devenu un instrument du néolibéralisme.

Pourquoi ne renoue-t-on pas avec ce type de pratiques ? Quels sont les freins ?

Il y a une classe sociale qui n'a absolument pas intérêt à aller dans ce sens, parce que, tout simplement, même si elle ne représente pas un très grand nombre ce sont des intérêts très puissants qui freinent cela. Et c'est aussi dans les têtes. Il y a une hégémonie culturelle et idéologique. On voit bien qu'il y a beaucoup de gens parmi les décideurs politiques et même parmi les citoyens – y compris les citoyens progressistes – qui en fait n'y croient pas et qui ne pensent pas qu'une autre voie est possible, que nous sommes face à un choix et que nous pourrions très bien prendre une autre décision. Ils sont en quelque sorte résignés.

Ce que nous avons voulu faire, c'est raconter un récit pour montrer qu'il existe une représentation, une anticipation positive de l'histoire.

Peut-être, pour conclure l'interview, une question au philosophe que vous êtes : l'égalité au sein de nos sociétés est-elle possible ?

Oui, bien sûr. La preuve que l'égalité peut exister, c'est que nous étions depuis 1945 dans un processus où les conditions d'existence entre les gens s'égalisaient. Et du fait que nous sommes revenus à une très forte inégalité, cela explose. Mais c'est une question compliquée. Parce que c'est quoi, l'égalité ? Selon la définition du sociologue Robert Castel, «c'est créer une société de semblables». C'est-à-dire une société où malgré les différences de sexe, de couleurs, de religions et même de revenus, nous sommes des semblables. Nous appartenons à un monde commun et nous sommes reliés les uns aux autres par des institutions et des relations qui font que nous sommes dans un même monde. C'est une définition à la fois concrète et relativement réaliste, je pense, de l'égalité. Et cela, j'y crois complètement. Il n'y a jamais de solution définitive, l'égalité, c'est un processus. Ce n'est pas seulement une réalité objective, c'est aussi un ressenti, une dynamique. Et aujourd'hui, vous avez beaucoup de gens qui ont le sentiment que les inégalités sont telles qu'ils ne sont plus reconnus dans leur dignité la plus élémentaire. L'égalité est nécessaire à l'équilibre de nos sociétés.



Les hommes naissent... mais n'en restent pas là

L'égalité n'a rien d'évident. Elle ne tombe pas du ciel. Elle n'est pas donnée dans la nature ni à la naissance. Loin d'être une condition commune, elle n'est point non plus une aspiration commune, partagée par l'ensemble des humains.

Par Mathieu Bietlot

Coordinateur des analyses et plaidoyers - Bruxelles Laïque

Certains – beaucoup même – ne s'en soucient guère, ne pensant qu'à leur propre bonheur et s'asseyant sur leurs priviléges. D'autres y voient un obstacle à l'évolution de l'espèce – mue par le chacun pour soi de la lutte pour la survie – ou à l'émulation de la société – stimulée par la saine concurrence. D'autres encore la redoutent telle la porte ouverte à la mise au pas militaire, l'uniformisation mortifère, le génocide des différences ou l'étouffement de la créativité.

L'inégalité règne dans la nature, entre les espèces, entre les genres, entre les âges... Les êtres vivants ne naissent pas tous sous les mêmes cieux, avec la même constitution physique ou psychique, jouissant des mêmes aptitudes, soutenus par les mêmes relations. À cette disparité naturelle, la société humaine a ajouté d'autres inégalités de naissance ou d'acquisition en instaurant la propriété privée. C'est la célèbre tirade de Jean-Jacques Rousseau : «Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société

civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne." »¹ L'appel n'a pas été entendu et la propriété privée constitue bien aujourd'hui un pilier central et un tabou quasiment intouchable de l'organisation sociale. Ceux qui ont tenté de l'abolir n'ont pas fait que des heureux et sont depuis lors diabolisés.

L'invention de l'égalité

L'égalité n'est pas donnée au départ mais l'humain se distingue en ce qu'il ne se contente pas du donné, qu'il rejoue les contraintes naturelles. Et nous pensons, avec Hannah Arendt et Jacques Rancière, que l'invention de la politique consiste à créer de l'égalité là où la nature a engendré de l'inégalité et à générer de l'émancipation là où l'histoire a produit de l'aliénation. Disons plus largement que la politique se définit par la délibération

¹ Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754), Paris, Garnier-Flammarion, 1971, p. 205.



collective sur le juste et ce qu'il faut mettre en place pour y arriver. Au cœur de cet exercice se débattent les difficiles articulations entre la liberté, l'égalité et la sécurité. La puissance publique veille à cet équilibrage et ceux qui prétendent l'incarner se disputeront le meilleur dosage. À droite de l'échiquier, on privilégiera la liberté au détriment de l'égalité et on s'attachera à la sécurité civile (la protection des biens et des personnes). À gauche, on acceptera de restreindre les libertés pour favoriser plus d'égalité et on se focalisera sur la sécurité sociale (la protection contre les aléas de l'existence). La fraternité ou la solidarité peuvent être conçues comme des

lubrifiants ou des rouages facilitant la jointure et l'agencement entre égalité et liberté². Le philosophe Étienne Balibar tente de dépasser l'opposition avec la proposition de l'«égaliberté» selon laquelle l'égalité et la liberté, loin de se contredire, se conditionnent l'une l'autre. Elles se sont, historiquement, affirmées ensemble et chaque fois que l'une est malmenée ou menacée, l'autre l'est aussi. Cependant, elles persistent dans une relation réciproque instable qu'aucun système politique ne pourrait équilibrer une fois pour toutes. L'«égaliberté» n'existe du coup que dans la lutte, dans la pratique d'une tension et d'une créativité permanente.

2 Notons qu'afin d'instituer la solidarité et d'assurer la sécurité sociale, le fétiche de la propriété privée a pu être écorné puisqu'une partie de ce qui devrait revenir aux individus s'y trouve socialisée ou collectivisée.

L'institution de l'égalité

À la confrontation entre les exigences de la liberté et celles de l'égalité, succède la querelle quant à la conception de l'égalité elle-même. S'agit-il de reconnaître une égalité abstraite ou de mettre en œuvre une égalité concrète ? L'homme dont on a déclaré les droits universels au XVIII^e siècle n'avait ni âge, ni genre, ni appartenance sociale ou culturelle, ni existence concrète avec son lot de difficultés et d'aliénations. Si ce n'est qu'à ce niveau d'abstraction qu'on peut proclamer l'égalité des hommes, ce «mensonge de l'universel»³ fait une belle jambe aux femmes, aux boiteux, aux bâtards...⁴ Cette conception fut celle des droits humains de la première génération. Elle décrète l'égalité de droit mais célèbre avant tout les libertés individuelles et protège la personne de tout ce qui pourrait les entraver, à commencer par l'arbitraire de l'État et l'ingérence de l'Église. La liberté s'y définit de manière négative (ne pas être empêché de penser, de parler, d'entreprendre...) et est garantie par un État abstentionniste ou libéral.

Au XIX^e siècle, les mouvements ouvriers ont pointé l'insuffisance de ces droits : que reste-t-il de la liberté de pensée quand le ventre vide obsède l'esprit ? À quoi bon le droit à l'information quand on ne sait pas lire ? Ils ont alors progressivement conquis une nouvelle génération de droits humains reconnaissant des libertés collectives et compensant les carences sociales. La liberté y est définie de manière positive (accéder à l'enseignement, à un revenu digne, à

un logement...) et est assurée par un État interventionniste ou social.

C'est à partir de cette seconde génération de droits, et d'autres certainement à inventer, que l'égalité de fait peut se créer par décision politique, c'est-à-dire collective. N'étant pas un acquis à préserver mais une conquête à réaliser sans cesse, elle est affaire, d'abord, de processus tels que la formation ou la revendication, ensuite, d'institutions (et de règles) telles que l'instruction publique obligatoire, la sécurité sociale ou les services publics. Ces processus sont inachevables comme tout ouvrage humaniste. Ces institutions ne sont pas figées. Elles peuvent et doivent se réinventer comme tout moyen s'adaptant à l'atteinte de son but sans s'enliser dans l'inertie ou se prendre pour sa propre fin⁵. Elles relèvent davantage de ce que Castoriadis a pensé comme *praxis instituante* que de la lourdeur bureaucratique à laquelle on les connote trop souvent. Mais nous ne pouvons pas nous passer d'institutions, sous prétexte que l'égalité serait déjà acquise formellement, qu'elle s'épanouira naturellement ou qu'elle relève d'un idéal impossible. Contre le spontanéisme ou le fatalisme, l'égalité doit s'instituer.

Le déploiement et la vitalité de cette institution, à l'instar des équilibrages entre égalité, liberté et sécurité, se jouent à travers des rapports de force dans lesquels nous sommes loin d'être égaux et qui penchent depuis la fin du siècle dernier vers la destitution de l'égalité. 

3 Expression de Jacques Rancière prolongeant Marx qui reprochait, dans *La question juive*, aux droits de l'homme de consacrer les droits de l'individu bourgeois, séparé de la communauté et replié sur son intérêt personnel.

4 François Cavaigna résumait ainsi le problème dans ses *Pensées* : «Les hommes naissent libres et égaux en droit. Ensuite, ils se mettent à boire.»

5 On peut douter, par l'exemple, de l'aptitude de l'État ou des administrations publiques à les incarner de manière optimum en ce XXI^e siècle mondialisé.



Les ondulations du féminisme 4.0

Si le mot «vague» est loin de faire l'unanimité – car il occulte la complexité, l'hétérogénéité et la diversité des idées du mouvement féministe –, nous nous trouvons indéniablement au cœur d'une réactualisation et d'une réappropriation conjoncturelle des idées et combats en faveur de l'égalité hommes-femmes. Mais pour quels changements ?

Par Florence Wautelet
Déléguée «Étude & Stratégie» - CAL/COM

Le mot «vague», malgré ses lacunes, a le mérite de permettre de cartographier le mouvement et son histoire, en apportant une réponse à l'évolution de la sociologie de ses militant.e.s et du contexte social actuel. Sans invisibiliser les combats menés lors des vagues précédentes, force est de constater l'émergence d'un renouveau du profil des militantes féministes et de leurs modes d'action.

Ce regain d'intérêt féministe permettant surtout de médiatiser davantage les problématiques qu'il soulève, tant dans l'espace public que privé, en incluant de nouvelles revendications qui s'expriment également via d'autres méthodes et pratiques¹.

On connaît la troisième vague dite des «post» – postmoderne, poststructuraliste, postcoloniale – qui désignait, dans les années 1990,

la nouvelle génération de féministes nées après les luttes des années 1970². On identifie ensuite les débuts de la quatrième vague dès les années 2010-2012, avec un nouveau public et un *modus operandi* qui n'échappe pas à la révolution numérique en cours.

L'illusion de l'égalité

En sus des combats historiques, les préoccupations de cette dernière vague ont pour fil conducteur la dénonciation de «l'illusion de l'égalité». L'opposition au harcèlement sexuel, qu'il soit de rue ou en ligne, la lutte contre les violences masculines, le combat contre les inégalités sociales et salariales, contre les discriminations et les représentations sexistes des femmes dans les médias et la publicité, la dénonciation de la sous-représentation des femmes à des postes de pouvoir et à responsabilités, mais aussi la poursuite du

1 David Bertrand, «L'essor du féminisme en ligne. Symptôme de l'émergence d'une quatrième vague féministe?», dans *Réseaux* 2018/2 n° 208-209, pp. 232-257.

2 Diane Lamoureux, *Y a-t-il une troisième vague féministe?*, dans «Cahiers de genre», 2006/3 HS n° 1, pp. 57-74.



Le Web permet une autre organisation de la militance féministe, avec d'autres codes, utilisés par une nouvelle génération qui reprend le flambeau.

féminisme intersectionnel et *queer*, et les codes des Femen, déjà initiés sous la vague précédente, marquent les actions du mouvement au cours de cette décennie.

Retenant les combats des générations antérieures, sans les dénaturer – à l'instar du droit de vote, de la lutte pour l'égalité civile et juridique et de la liberté de disposer de son corps –, les plus jeunes se réapproprient le féminisme et le reformulent autour du combat contre le sexism au quotidien. Si la rue, le travail, les transports en commun, les soirées sont autant de lieux où les femmes risquent de se faire agresser ou harceler, You-

Tube, Instagram, Facebook, Twitter, Tumblr (paye ta shneck, ton gynéco, ta fac, ta blouse, ton taf, ta robe, ton journal, ta famille, ta police, etc.) et les blogs féministes sont autant d'outils où ces méfaits sont dénoncés et partagés. Avec un effet de masse impressionnant : des millions de hashtags, *likes*, partages et émoticones en colère circulent. Les réseaux sociaux et Internet sont à la fois porte-voix et vecteurs d'interpellation des institutions et des personnalités publiques et politiques.

On se rappellera qu'en 2017, des actrices américaines qui ont subi des violences sexuelles partagent

Dans le monde entier, les réseaux sociaux ont servi de plateforme et de porte-voix à des mouvements de révolte sociale rassemblant des millions de femmes.

sur les réseaux sociaux deux petits mots, #MeToo, qui galvanisent des millions de femmes à travers le monde, les encourageant à partager leur triste histoire. Des femmes, en ligne, à travers le monde: voici ce qui caractérise ce mouvement. Elles partagent leurs agressions en #Yotam-bien, #keineKleinigkeit, #YesAllWomen, #WhatWereYouWearing, #TimesUp, #BeenRapedNeverReported, en utilisant les outils technolo-

logiques contemporains, forçant le monde à faire face à des situations qu'il feignait d'ignorer, depuis de trop longues années. Plus qu'un phénomène viral: un mouvement social. Les sphères publique, politique, privée, professionnelle, universitaire, ne peuvent plus ignorer cette réalité aussi massive que tragique.

Continuer à tirer le fil

De #MeToo, l'ethnologue et anthropologue Françoise Héritier disait dans *Le Monde* en novembre 2017: « Que la honte change de camp est essentiel. Et que les femmes, au lieu de se terrer en victimes solitaires et désemparées, utilisent le #MeToo d'Internet pour se signaler et prendre la parole me semble prometteur. C'est ce qui nous a manqué depuis des millénaires: comprendre que nous n'étions pas toutes seules ! Les conséquences de ce mouvement peuvent être énormes. À condition de soulever non pas un coin mais l'intégralité du voile, de tirer tous les fils pour repenser la question du rapport entre les sexes, de s'attaquer à ce statut de domination masculine et anéantir l'idée d'un désir masculin irrépressible. C'est un gigantesque chantier. »

Se lancer avec Queen B

Au travers de « 10 questions pour comprendre le féminisme », allant de l'histoire du féminisme aux violences sexistes et en passant par le féminisme lors des repas de famille, *Osez le Féminisme !* analyse les luttes et combats clés de l'égalité entre les femmes et les hommes. De manière ludique, illustrée et pédagogique, l'ouvrage présente une belle introduction en la matière. Et, chose assez inédite, propose en fin de chapitre des solutions et des actions tant individuelles que collectives afin d'encourager la réussite des filles et des femmes. (fw)



Margaux Collet et Raphaëlle Rémy-Leleu, « Beyoncé est-elle féministe ? Et autres questions pour comprendre le féminisme », Paris, First, 2018, 192 pages.

Dans le monde entier, les réseaux sociaux ont servi de plateforme et de porte-voix à des mouvements de révolte sociale rassemblant des millions de femmes, de *Ni Una Menos* en juin 2015 en Amérique latine à la Marche mondiale des femmes en janvier 2016 initiée aux États-Unis. Si cette nouvelle configuration, avec un

Internet démocratisé et accessible, constitue un terreau fertile pour l'émancipation et l'*empowerment*, il ne faut pas perdre de vue les obstacles sociaux et la connivence idéologique engendrée par la sélectivité et les algorithmes du Web, prévient David Bertrand, chercheur en technologies de l'information et politique à l'Université de Bordeaux.

Reste que la plupart du temps, le féminisme «en ligne» et le féminisme «hors ligne» se nourrissent et se renforcent: «Les idées les plus visibles ou les plus discutées dans les médias et la vie politique sont susceptibles de l'être également sur Internet», ajoute le chercheur.

Le paradoxe du pop féminisme

Comme souvent, lorsqu'un mouvement gagne en popularité sur la scène médiatique, les déclinaisons inattendues et les exploitations marketing ne sont jamais loin... C'est du moins le sentiment que peut susciter le féminisme pop, qui est aussi quelquefois qualifié de féminisme de masse, car porté par des personnalités et *people* de la scène musicale et artistique, entre autres.

«Beyoncé est-elle féministe?»: telle est la question piquante posée par

La plupart du temps, le féminisme «en ligne» et le féminisme «hors ligne» se nourrissent et se renforcent.

l'association française *Osez le féminisme!*, ce qui permet par ailleurs de résumer le paradoxe du féminisme pop. Rétroacte: le 2 août 2014, face à 12 millions de téléspectateurs, Beyoncé prend fièrement la pose devant le mot *Feminist* placardé sur la scène, en lettres luminescentes gigantesques, lors de la clôture des MTV Video Music Awards³. Le #*Feminist* devient viral. Au même titre que l'interprète de *Run the world (Girls)*, nombreuses sont les célébrités qui profitent de leur notoriété pour prendre position en faveur des droits des femmes. Parmi elles, les actrices Meryl Streep, Kate Winslet et Emma Watson... mais aussi des figures plus ou moins contestables comme Kim Kardashian. De manière réfléchie ou non, toutes ces célébrités affichent le *Girl Power*, le rendant «à la mode» aux yeux de leurs millions de *followers*. S'affichant en publicité, en musique, à la télévision, sur des T-shirts, sur des sacs à main, le féminisme fait vendre et crée des buzz.

Le féminisme ne s'exprime pas d'une seule voix: du féminisme marketing et ultramaîtrisé de Beyoncé aux revendications des militantes des générations précédentes, le combat des femmes ne garde son sens qu'en portant la voix de toutes les femmes. Si le web a changé les codes du mouvement féministe, il ne l'a pas rendu pour autant plus prospère. Le long combat doit continuer. 

³ Carole Boinet, «Beyoncé, Miley Cyrus: faut-il avoir peur du féminisme pop?», mis en ligne le 26 octobre 2014, sur www.lesinrocks.com.

Penser le monde pour le changer

Avec des pistes pratiques et surtout une bonne dose d'optimisme, Marc Fleurbaey, professeur d'économie à l'Université de Princeton, croit au progrès social. Son leitmotiv : améliorer ce que l'on a sans pour autant passer par la «*tabula rasa*». Les défis sont nombreux – mais surmontables – pour amender nature et société, deux éléments intimement liés.

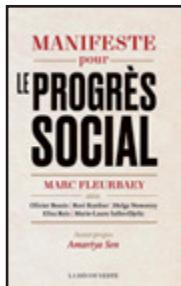
Propos recueillis par Véronique Bergen
Écrivaine et philosophe

Étayé par les travaux de chercheurs en sciences sociales, le *Manifeste pour le progrès social. Une meilleure société est possible* propose des solutions pragmatiques pour relever les défis actuels (crise environnementale, réchauffement climatique, biodiversité, mondialisation, inégalités, pauvreté, nouveaux conflits, migrations, intelligence artificielle, bioéthique, défis technologiques...). Face à l'urgence, aux nouvelles menaces qui se profilent dont celle d'une catastrophe environnementale irréversible, ce manifeste dessine des alternatives concrètes afin de « promouvoir la justice sociale et préserver l'environnement ». De l'invention de nouvelles formes participatives à la redynamisation des outils démocratiques, les combats pour la justice sociale et ceux en faveur de l'environnement ne font qu'un.

Le Manifeste part d'un bilan – l'état alarmant de la planète – pour en tirer des mesures capables de remédier aux désastres actuels (montée des popu-

lismes, des extrémismes, pollution, déforestation, creusement des inégalités, dérégulation des marchés...). Le sous-titre, *Une meilleure société est possible*, n'invoque pas la possibilité d'« une autre » société mais d'une « meilleure ». L'ouvrage entend-il ainsi se placer sous le signe des réformes à apporter au système et non sous celui d'une contestation globale ?

Notre projet n'est pas, en effet, de tout remettre en cause, cela serait contre-productif. Il faut conserver ce qui peut être utile pour avancer, à commencer par un fonctionnement décentralisé de l'économie, ce qu'on appelle « l'économie de marché ». Les débats idéologiques du siècle dernier ont installé l'idée, fausse, qu'un réel progrès ne peut se faire qu'en faisant table rase des institutions en place. La tentation de « tout casser » est toujours forte, et le succès électoral des candidats qui se prétendent « antisystèmes » le démontre. Il faut résister à cette tentation. Cependant, même si notre projet s'appuie sur



Marc Fleurbaey, «Manifeste pour le progrès social. Une meilleure société est possible», avant-propos d'Amartya Sen, Paris, La Découverte, 288 pages.

des réformes plutôt que des bouleversements complets, il peut déboucher sur une société vraiment différente, avec des relations sociales beaucoup moins inégales, en particulier dans le monde du travail. On peut conserver le marché et dépasser les rapports sociaux capitalistes ainsi qu'arrêter la destruction de l'environnement.

Votre manifeste collectif brise le découragement, rompt avec une résignation née du sentiment d'impuissance, à savoir d'affronter une situation mondiale devenue insoluble, incontrôlable et non transformable. Vous lancez un appel à l'action. L'espoir d'une meilleure justice sociale et d'une riposte à la débâcle environnementale vient-il de la société civile, d'une mobilisation des acteurs

sociaux intimant les gouvernants à prendre les mesures qui s'imposent afin de ne pas sombrer dans le chaos ?

Les transformations sur le long terme viennent généralement de pressions de la base et d'évolutions spontanées des pratiques. Le rôle des politiciens est de formaliser les nouvelles normes, quand la société est mûre, plutôt que d'initier des changements profonds, même s'il y a des exceptions, notamment après les grandes crises ou guerres. L'acteur montant sur la scène sociale, c'est effectivement la société civile, un conglomérat incluant les ONG, les associations et syndicats, les entreprises, les collectivités locales, et des groupements plus informels, comme ceux qui ont fleuri autour de Nuit debout ou des gilets



© Valentin Belleville/Hans Lucas/AFP

« Les gens ne demandent pas seulement du pain, mais aussi et avant tout de la dignité et de l'écoute ».

Économiste, Marc Fleurbaey est professeur à l'Université de Princeton, titulaire de la chaire Économie du bien-être et Justice sociale au Collège d'études mondiales.



jaunes... Cela se passe aussi sur Internet, avec des pétitions en ligne qui font sensation de par leur rapidité à rassembler de nombreuses signatures. Les acteurs de la société civile ne poussent pas toujours vers le progrès social, on observe des mouvements réactionnaires (en particulier les groupes identitaires ou les religieux fondamentalistes). Mais l'évolution culturelle sur le long terme va dans le sens d'un plus grand respect des personnes dans leur diversité (genres, races, orientation sexuelle...), d'une plus grande inclusion. Le défi pour les différents acteurs de la société civile aujourd'hui, en particulier les ONG, c'est de s'internationaliser pour

pouvoir opérer au même niveau que les grands intérêts économiques mondialisés, en particulier les entreprises transnationales.

Quelles sont, à vos yeux, les réformes les plus urgentes (institutionnelles et autres) à mener afin de réinventer le politique, de soustraire la sphère politique à la mainmise de la finance et de réduire le pouvoir des multinationales, des lobbies mercantiles ?

Les priorités concrètes varient selon le contexte. Par exemple, aux États-Unis l'urgence est de réduire l'influence de l'argent dans la politique, ou encore de

renverser les pratiques qui excluent les noirs et les minorités du droit de vote. En France, l'urgence est plutôt dans la multiplication de formes participatives pour en finir avec notre «monarchie élective». De façon plus générale, je voudrais proposer deux grandes lignes directrices. Premièrement, il faut traiter le système politique et médiatique (y compris les médias sociaux) comme un bien commun à protéger pour qu'il remplisse son rôle d'aide à la délibération et à la décision collective. Ce bien commun ne peut être ni privatisé ni étatisé, il y a donc là encore un rôle crucial pour la société civile. Revoir, donc, le financement de la politique et des médias, accentuer la transparence et améliorer la gouvernance, encadrer fortement le lobbying, changer les règles électorales pour éviter le parasitage par les petits candidats. Deuxièmement, il faut arrêter de confiner l'idéal démocratique à la politique. Il faut démocratiser toutes les décisions ayant un impact collectif. Démocratiser l'entreprise est un pas crucial pour démocratiser l'économie et réduire la fréquence des comportements de prédateurs avides qui essorent la main d'œuvre et font fi de l'environnement, accaparant les profits et reportant au maximum les coûts sur le reste de la société. Démocratiser et responsabiliser les grands organismes mondiaux (Conseil de sécurité de l'ONU, FMI, Banque Mondiale, BIT, OMS...) est également un enjeu important (de ce point de vue, l'avènement du G20 est une bonne chose, car non seulement il implique plus de pays, mais il est associé à une myriade d'acteurs de la société civile qui font des propositions et remontent leurs idées).

Faisant monter la société civile sur la scène de l'histoire, le mouvement des gilets jaunes traduit la colère légitime d'une fraction de la population et son exigence de se réapproprier sa liberté, son désir de mettre en place une autre société plus juste, plus égalitaire. Comment percevez-vous ce mouvement ? De quels espoirs, de quels changements possibles est-il porteur ?

Ce mouvement démontre deux choses. Premièrement, on ne peut pas réussir à préserver la planète sans résoudre les problèmes sociaux. C'est vrai à l'échelon national, comme le montrent les gilets jaunes en France, mais aussi l'élection de démagogues dans plusieurs pays (États-Unis, Italie, Brésil...), mais c'est aussi vrai à l'échelon mondial concernant les écarts de développement. Sans développement de l'Afrique, en particulier, nous allons droit dans le mur. Deuxièmement, les gens ne demandent pas seulement du pain, mais aussi et avant tout de la dignité et de l'écoute. Là encore, dans toutes les régions du monde il y a une demande forte de plus de participation, les gens veulent être acteurs de leur vie, et cela se décline de différentes façons selon les cultures. Les humains ne sont pas des moutons. Donc, il faut espérer que cette attente va être entendue, et que, par exemple, en France, le Grand Débat va inspirer des formes permanentes de participation et ne pas se résumer à une «opération de com». Les mouvements comme celui des gilets jaunes sont porteurs d'espoirs mais aussi de risques, car les chemises brunes sont toujours en embuscade, prêtes à profiter de la situation avec des slogans démagogiques et haineux. 

Un tremplin pour l'intégration

L'accompagnement scolaire des enfants migrants reste insuffisant, alors que le nombre de jeunes en âge d'être scolarisés ne cesse d'augmenter. Heureusement, des initiatives existent comme avec la Petite École ou l'école Maximilien. Des tremplins précieux pour favoriser une scolarisation sereine.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

Depuis 2016, au cœur de Bruxelles, la Petite École permet l'accompagnement d'enfants réfugiés peu ou pas scolarisés. Une dizaine d'enfants, entre six et treize ans, sont accueillis dans une ancienne épicerie à proximité de la gare du Midi. «Le lieu est conçu comme une petite maison pour que les enfants s'y sentent bien, un peu comme chez eux», explique Nathalie. Après 25 années passées dans l'enseignement classique, l'institutrice s'investit depuis quatre mois dans le projet. «Nous ne sommes pas une école, plutôt un lieu d'apaisement, de transition entre une vie nomade, avec peu d'ancrage, et la future vie que ces enfants auront en Belgique à travers l'école.»

Au milieu des livres d'art, des figurines enfantines côtoient quelques animaux empaillés. Ce cadre apaisant contraste avec l'agitation extérieure du boulevard, mais aussi avec les traumas qu'ont connus ces enfants, souvent venus de pays en guerre comme la Syrie. La plupart

ont vécu l'exil et en gardent toujours des séquelles comme l'angoisse, la crainte de l'abandon. «On n'est pas encore dans les apprentissages, et on ne suit pas non plus le programme scolaire», continue Nathalie. «Les enfants ont un tel passé post-traumatique, un tel degré de non-socialisation qu'il faut tout construire avec eux. Ils ont aussi des niveaux très différents: certains arrivent à décrypter chiffres ou lettres, d'autres n'arrivent pas à reconnaître des formes. Pour certains, tenir un crayon ou tracer sans déchirer le papier reste une tâche trop compliquée.» Le premier objectif de l'enseignante est de leur apprendre à vivre en groupe, à rester calmes et à écouter avant de passer à des apprentissages plus classiques. Le projet s'articule finalement autour de trois axes: apaisement, socialisation et disponibilité pour les apprentissages. «En septembre, quand les enfants sont arrivés, ils ne cessaient de courir, de se battre, de crier, ils touchaient à tout... Pour les apaiser, on passe par des rituels pour



© Philippe Lissac/Godong/Leemage

La Petite École n'est pas une école, plutôt un lieu d'apaisement, de transition entre une vie nomade, avec peu d'ancrage, et la future vie que ces enfants auront en Belgique.

se situer dans l'espace et le temps. Il faut que chaque chose soit à sa place, que chaque pièce ait son utilité. Les activités sont toujours les mêmes, et ce, afin de répéter les mêmes gestes pour peindre, cuisiner ou apprendre la langue.»

Place à la parole

Le maître-mot: prendre le temps, s'adapter au rythme de l'enfant. Et cela semble fonctionner. Des enfants qui, au départ, étaient incapables de se concentrer parviennent au fil des mois à rester attentifs; d'autres qui n'osaient pas prendre la parole arrivent à se présenter devant la classe. «Ils commencent à avoir confiance en eux, mais surtout en l'adulte. Ils deviennent peu à peu disponibles et curieux face aux appren-

tissages, plus respectueux des codes et du matériel scolaires.» La volonté est de laisser une place importante à la prise de parole et à l'échange autour du ressenti des jeunes. Des symboles permettent de dialoguer, de faire état de ses sentiments, positifs ou négatifs, de tisser un lien avec les adultes, notamment leurs parents. Chaque matin, ceux-ci sont invités à partager un petit-déjeuner avec les enfants et les enseignant.e.s afin de mieux se connaître, de réduire la méfiance vis-à-vis de l'institution scolaire et de découvrir le travail des enfants. Avec ses trois autres collègues, l'institutrice ne ménage pas ses efforts, tant pour innover, apporter des solutions pédagogiques adéquates à chaque enfant que pour accompagner les familles dans la recherche d'une école.

Des valves solidaires

Un travail que mène aussi l'école Maximilien. Depuis ses débuts, en 2015, l'école a évolué, répondant d'abord à l'urgence de l'arrivée de migrants au parc Maximilien, avant de s'établir depuis l'automne dernier dans des locaux à Ixelles. Au fil du temps, beaucoup d'enfants ont pu être scolarisés, aussi l'école Maximilien a-t-elle repensé son offre là où des besoins ont été identifiés face à un système scolaire qui ne tient pas suffisamment compte de leur vécu et de leurs réalités. «L'accueil de ces enfants n'est pas du tout optimum. Sur le terrain, les jeunes ne bénéficient pas toujours de l'accompagnement nécessaire pour apprendre la langue, par exemple. Quand ils y ont accès, ils sont complètement perdus, tout comme les enseignants,

la plupart démunis face aux défis quotidiens que nécessite un élève primo-arrivé», constate Nadia, la coordinatrice. C'est la raison pour laquelle l'école travaille à un projet de valves solidaires qui consisterait à un parrainage des enfants primo-arrivants au sein de leur école grâce à des enseignants ambassadeurs qui décèleront leurs besoins, collecteront des dons et les achemineront vers leurs familles. Cela pourrait aller de simples fournitures scolaires à des vêtements, mais pas uniquement. «On favorise le circuit court des dons, en promouvant le contact entre enfant, enseignant et parent», résume Nadia. L'autre volonté est de mettre en lien les écoles autour de cette thématique – y compris celles qui ne comptent pas d'élèves primo-arrivants – dans le but de créer des échanges aussi vifs que variés entre



L'école Maximilien a repensé son offre en fonction des besoins spécifiques, du vécu et des réalités des enfants réfugiés.

enfants et enseignants. Et pourquoi pas, par la suite, de mettre en lien des familles d'élèves. «C'est une manière de briser un cercle vicieux, celui de l'isolement, et de toucher un maximum de personnes sur cette thématique, de façon à ce que l'accueil d'un enfant primo-arrivé devienne un automatisme...» Pour Nadia, ce sont souvent des choses toutes simples à mettre en place qui permettent d'accueillir l'enfant en classe. «En proposant, par exemple, à un élève d'être le parrain ou la marraine du jeune qui arrive, de façon à faciliter son processus d'inclusion.»

DASPA, un dispositif à renforcer

Si de telles initiatives existent, l'accompagnement scolaire des enfants migrants reste lui malheureusement insuffisant en Fédération Wallonie-Bruxelles malgré, depuis trois ans, un nombre d'enfants primo-arrivants en constante augmentation (de 1 100 enfants en 2015, on est passé à 2 046 en 2017). Un rapport récent de l'UNESCO pointait notre pays comme l'un des plus inégalitaires en matière de décrochage scolaire, pour ce public en particulier. Face à ces réalités, un nouveau décret concernant la scolarisation des primo-arrivants, devrait permettre à la prochaine rentrée de les toucher davantage grâce au DASPA (dispositif d'accueil et de scolarisation des primo-arrivants). Outre une augmentation des moyens budgétaires alloués à ce dispositif destiné à réduire les inégalités dans les acquis langagiers, et soutenir ainsi la réussite scolaire et l'insertion

de ces jeunes, le décret redéfinit le public cible pour que chaque enfant primo-arrivé puisse bénéficier d'un encadrement spécifique.

Un changement bienvenu aux yeux de Marine, enseignante dans une classe DASPA au sein d'une école d'Ixelles qui accueille des étudiants venus essentiellement du Brésil, d'Afrique centrale, d'Europe de l'Est ou d'Asie. Celle-ci ne peut, hélas!, répondre à toutes les demandes pour accueillir les élèves primo-arrivants. Malgré cette insuffisance de places, Marine est convaincue de l'intérêt du dispositif qui permet à l'élève de se sentir véritablement accueilli. «C'est très important de l'intégrer dans une structure scolaire basée sur la confiance, en respectant son parcours, son histoire, ses difficultés pour pouvoir travailler immédiatement avec lui. Je pars du principe qu'un élève qui ne se sent pas à l'aise à l'école aura plus de difficultés pour apprendre.» Au quotidien, la vraie difficulté d'une telle classe reste, aux yeux de l'enseignante, d'accompagner un public varié, avec des temps de progression très divers en fonction des vécus des enfants. Les élèves pouvant aller et venir toute l'année dans le dispositif. «On se retrouve avec des jeunes âgés de 12 à 18 ans: certains partent de zéro, d'autres sont plus avancés», témoigne Marine. «Il y a un roulement permanent: quelques-uns quitteront très vite le groupe pour rejoindre une classe de secondaire, certains resteront plus longtemps. On ne sait pas à l'avance qui sont les élèves qui seront en face de nous.» 

60 Autodéfense et résilience

64 « Centre » en péril



Autodéfense et résilience

Dans un camp de réfugiés du Kurdistan irakien, l'ONG « Lotus Flower » aide les femmes yézidies à chasser les démons de l'État islamique par la boxe. Les « Boxing Sisters » reprennent confiance en elles grâce à ce sport réputé masculin et misent sur la solidarité pour se reconstruire.

Par Monir Ghaedi, Reporter iranien
Et Giacomo Sini, photographe

Un conteneur de 45 mètres carrés rempli d'objets de toutes sortes, depuis des instruments de musique aux boîtes d'aiguilles d'acupuncture : aussi étrange que cela puisse paraître, il n'en faut pas plus pour restaurer l'estime de soi de douze femmes yézidies. C'est que l'on y trouve surtout un sac de gants et des équipements sportifs car, durant une heure chaque jour, la petite pièce se transforme en salle de gym. Les *Boxing Sisters* se réunissent ici pour apprendre à se défendre avec leurs poings. L'association *Lotus Flower* ayant lancé ce programme pour les femmes victimes des atrocités commises par l'organisation État islamique (EI). L'objectif : améliorer leur santé physique et mentale au travers de cours de boxe et d'autodéfense.

Une initiative accueillie chaleureusement par les habitants de Rwanga, un camp situé dans le Kurdistan irakien où vivent 15 000 déplacés intérieurs. Ici, chaque femme est hantée par des souvenirs traumatisants, les violences extrêmes qu'elle a subies, ainsi que par la disparition et la perte de ses proches. Mais au fil du temps,

elles sont de plus en plus nombreuses à essayer de laisser ces atroces cauchemars derrière elles et à trouver de nouvelles manières d'exprimer leur force et leurs capacités.

Le combat, à la vie comme sur le ring

Husna, 17 ans, et ses amies font partie de ces jeunes femmes qui ont opté pour la boxe, comme activité résiliente. Le fait que ce sport, comme le soufflent de nombreuses boxeuses, soit toujours dominé par les hommes ne les empêche pas de profiter du pouvoir d'autonomisation qu'il induit. Et surtout, de passer un bon moment ensemble, au sein d'une équipe conviviale et soudée. De plus, les femmes et jeunes filles yézidies étant fréquemment exposées à des formes extrêmes de violences sexuelles, Husna et ses coéquipières sont bien conscientes de l'intérêt – vital – des techniques d'autodéfense. Vian, responsable régionale des centres *Lotus Flower*, estime que le projet pilote a motivé 35 à 40 femmes à s'inscrire aux prochains cours.

Pour le moment, elles s'entraînent avec Vian, un moniteur de kick-boxing originaire de Dohuk, la ville la plus proche. Mais des championnes mondiales leur rendent occasionnellement visite. En septembre dernier, par exemple, Rosana Burgos, coach canadienne, a organisé un atelier de deux jours dans le camp. «Les filles se sont identifiées à Rosana, qui leur a indiqué avoir été brutalisée et harcelée par des hommes dans le passé», explique Vian. Cathy Brown, ancienne boxeuse professionnelle britannique et spécialiste certifiée en thérapie cognitivo-comportementale, leur rendra ensuite visite. Lors d'un atelier intensif, elle entraînera quelques jeunes filles triées sur le volet, qui transmettront ensuite

les compétences acquises à d'autres femmes de la communauté.

Grâce à son talent et sa motivation, Husna a été la première candidate sélectionnée. Cette grande amatrice de sport explique: «C'est une chance exceptionnelle de faire quelque chose que j'aime tout en aidant les autres, de me sentir plus forte et de permettre aux autres de ressentir la même chose.» Husna impressionne par sa force de caractère: «J'ai toujours réussi à surmonter les défis de la vie», affirme-t-elle. «Mon père était dans l'armée. Il est mort quelques mois avant ma naissance. Ma mère l'a suivi peu après — je n'ai aucun souvenir d'elle. C'est pourquoi rien ne me décourage.»



Elle vit dans une famille aimante qu'elle décrit comme sa «plus grande force» et son «seul point faible». Sa sœur, sa grand-mère, son oncle et quelques autres proches ont trouvé refuge dans le camp de Rwanga en août 2014, après avoir tout abandonné pour fuir les violences de l'EI. Depuis lors, comme le dit la tante d'Husna, ils ont l'impression de vivre dans «une incertitude constante». Même si l'EI a été chassé de leur ville, Sinjar, seules quelques familles ont décidé de rentrer. Comme la plupart des habitants de Rwanga, les proches d'Husna sont partagés quant à l'avenir. Sa grand-mère ne veut pas vivre ailleurs que dans son village, la terre de ses ancêtres, mais les plus jeunes ne sont pas du même avis. «Les habitations sont en ruines, les fermes ont été incendiées et on nous a volé nos troupeaux», déplore l'oncle d'Husna, 30 ans. «Mais surtout, nous ne nous sentons plus en sécurité.»

Les Yézidis, un peuple massacré

Après l'invasion du Sinjar par l'EI, sa population, principalement des Yézidis, a été la cible de crimes atroces, tels que des violences sexuelles, accompa-

La religion des Yézidis, qui mêle des éléments du système de croyances sémitiques avec des religions anciennes, a toujours servi d'excuse pour les diaboliser et en faire des cibles faciles.

gnés d'un véritable génocide. Et ce n'était bien sûr pas la première fois de l'histoire. Située à un carrefour stratégique entre la Syrie, la Turquie et l'Irak, le Sinjar a été conquis par différentes armées au cours de l'histoire. La religion des Yézidis, qui mêle des éléments du système de croyances sémitiques avec des religions anciennes telles que le zoroastrisme et le mithraïsme, a toujours servi d'excuse pour les diaboliser et en faire des cibles faciles. Les trois générations de la famille d'Husna ont toutes vécu sous la menace des communautés voisines.

«Quelques-uns de nos voisins musulmans ont rejoint l'EI et nous ont espionnés. Sans l'aide des locaux, comment l'EI aurait-il pu nous trouver?» se demandent les proches d'Husna, ainsi que de nombreux autres Yézidis. Vian est par conséquent convaincue que «c'est la cohésion sociale de la région qui a subi le plus de dommages». Même si elle est certaine que l'inquiétude des Yézidis est légitime, elle ajoute que de nombreuses familles musulmanes qui vivaient dans l'entourage des Yézidis ont autant souffert de l'attaque de l'EI. À présent, ils refusent de rentrer, de peur des conséquences possibles du sentiment d'hostilité dominant envers eux. «La reconstruction des routes et des bâtiments est la partie la plus facile. Le vrai défi, dans l'Irak d'après-guerre, sera de restaurer les liens rompus entre les communautés.»

Se tourner vers l'avenir

Husna semble ennuyée par cette conversation. Pour elle, les choses

sont bien plus simples: « J'aime la vie et je ne hais personne. Je peux me lier d'amitié avec n'importe qui et lui faire confiance, du moment qu'il veut aider les autres, sans distinction de religion, d'origine ethnique ou de sexe. » Pour elle, l'avenir compte plus que le passé. « Je veux sortir d'ici, découvrir le monde et apprendre le plus possible. Ensuite, je pourrai revenir et aider mes proches. » D'après Husna, le principal problème dans le camp est que les enfants et adolescents passent trop peu de temps à l'école. « J'avais de bonnes notes et je suis toujours l'une des meilleures en mathématiques. Mais nos résultats ont tous baissé, car nous ne bénéficions pas d'une scolarité adéquate. »

Husna n'est pas la seule jeune fille passionnée par l'éducation. Le cours d'alphabétisation de *Lotus Flower* est rempli de femmes – jeunes ou d'âge moyen – qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école auparavant. En outre, les femmes partagent aussi leurs connaissances et compétences entre elles. Une survivante de l'EI supervise les cours de couture. Une autre, restée prisonnière pendant une assez longue période, a appris à faire de l'excellent café en Syrie. Désormais, elle prévoit d'ouvrir dans le camp un café réservé aux femmes.

Vian note des évolutions positives. Par exemple, « le signalement des violences domestiques devient de plus en plus commun, alors qu'il était très tabou. » De même, « grâce aux normes sociales positives dans

Le cours d'alphabétisation de « *Lotus Flower* » est rempli de femmes – jeunes ou d'âge moyen – qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école auparavant.

le camp et au suivi permanent des militants, les familles qui n'envoyaient pas leurs enfants (en particulier les filles) à l'école ont complètement changé d'attitude. »

Ces histoires ne doivent pas faire oublier la dure réalité qu'est la vie dans le camp de Rwanga, depuis cinq ans, ni les inquiétudes auxquelles les femmes yézidies, en particulier, sont les proies suite à la guerre. Mais elles montrent à quel point des solutions collectives peuvent être efficaces pour régler ce type de problèmes. Les *Boxing Sisters* savent qu'elles ne font pas le poids contre les brutes armées de l'EI. En raison de leurs conditions de vie, elles ne peuvent pas non plus se comparer aux boxeuses professionnelles. Mais Vian pense que « créer des liens de solidarité pour éloigner la peur et apprendre à se soutenir mutuellement est une bien plus belle réalisation que tout ce que peuvent accomplir les grands athlètes internationaux ». 

«Genre» en péril

En Europe et ailleurs, religieux et politiques mènent de véritables offensives articulées autour du «genre». Égalité, féminisme et sexualité dérangent et rallient les conservateurs de tous bords.

Par David Paternotte
Co-directeur de STRIGES - ULB

En janvier dernier, en Andalousie, le parti d'extrême droite Vox conditionnait son appui à l'investiture d'un gouvernement PP-Ciudadanos au retrait des mesures relatives à la lutte contre la violence de genre de l'accord de coalition entre ces deux partis. Ce parti d'extrême droite dénonce depuis longtemps la «dictature de l'idéologie du genre» et les «féministes radicales». Cette demande fait elle-même écho à certaines déclarations récentes du nouveau président du Parti populaire, Pablo Casado. Des propos qui ont toutefois été reçus avec une certaine incrédulité en Espagne et à l'étranger. Le pays est en effet souvent perçu comme un modèle de défense des droits des femmes et des personnes LGBTQI et un contexte dans lequel l'extrême droite paraissait définitivement éradiquée. De nombreux commentateurs ont tenté de comprendre ces attaques à la lumière des concepts vagues de machisme et de populisme, sans se rendre compte qu'il s'agit d'un des derniers épisodes, en Europe, de campagnes transnationales orchestrées avec précision.

En effet, depuis quelques années, les critiques et les attaques contre une prétendue «théorie» ou «idéo-

logie du genre» se multiplient partout en Europe, ainsi qu'en Amérique latine et aux États-Unis. Celles-ci peuvent prendre la forme de manifestations spectaculaires, comme la Manif pour tous, ou de prises de parole politiques, tel le discours d'investiture du nouveau président brésilien Jair Bolsonaro. Ces campagnes alimentent les discours de prélats, de leaders associatifs et de responsables politiques et font l'objet de nombreuses conférences et publications. Elles permettent d'articuler un réseau complexe d'organisations plus ou moins discrètes¹ et inspirent des mesures politiques telles que le retrait de l'accréditation aux études de genre en Hongrie ou la restriction de l'accès à l'avortement en Pologne.

Le grand méchant «genre»

Ce qui unit ces acteurs à première vue disparates, c'est une critique de ce qu'ils et elles² appellent la «théorie» ou l'«idéologie du genre». Pour commencer, il faut rappeler que cette expression étonnante ne désigne ni les études de genre qui se développent dans les universités, ni les mesures d'égalité promues

1 Neil Datta, «Restaurer l'ordre naturel»: Un agenda pour l'Europe, Bruxelles, EPE, 2018.

2 De nombreuses femmes sont actives dans ces réseaux, y compris dans des positions de pouvoir.



© Cris Faga/NurPhoto/AFP

Les questions de genre et de sexualité occupent une place de choix à cause de leur poids symbolique.

par l'ONU, l'Union européenne ou d'autres niveaux de pouvoir, mais une matrice intellectuelle qui expliquerait nombre de réformes éthiques combattues par les tenants de ce discours (avortement, ouverture du mariage aux couples de même sexe, éducation sexuelle, etc.). Ce vocable désignerait également une conspiration ourdie par les féministes, les militant.e.s LGBTQI et les chercheur/se.s en études de genre. Ces derniers ne tenteraient pas uniquement de subvertir l'ordre des sexes et des familles, mais aussi de prendre le pouvoir à l'aide d'armes a priori innocentes telles que le *gender mainstreaming*. Il s'agit pour certain.e.s d'une opération globale d'imposition des valeurs occidentales ou, pour

reprendre l'expression récurrente du Pape François, d'une entreprise de «colonisation idéologique».

Ce projet politique, souvent qualifié de totalitaire, bénéficierait du soutien des institutions internationales, des élites politiques et de puissants bailleurs de fonds comme George Soros. Il succéderait, selon de nombreux/ses auteur.e.s, aux tentatives marxistes de renversement du pouvoir. Enfin, selon les pays, ces campagnes sont déclenchées par des débats extrêmement différents : droits sexuels et reproductifs, droits LGBTQI, éducation sexuelle et de genre, mesures contre la violence à l'égard des femmes (y compris la convention d'Istanbul), politiques



© Marie Magnin/Hans Lucas-AFP

L'extrême droite dénonce depuis longtemps la «dictature de l'idéologie du genre» et les «féministes radicales» : un discours réactionnaire qui croît avec des leaders populistes qui en abusent.

anti-discrimination, études de genre, etc. En bref, le «genre», qui fut longtemps un concept académique et plus tard un outil de politique publique, se retrouve désormais au cœur de débats politiques et sociaux particulièrement vifs.

Une invention catholique

Une approche généalogique permet de replacer l'invention de cette notion au cœur des stratégies de l'Église catholique. En effet, lors des conférences du Caire sur la population et le développement (1994) et de Pékin sur les femmes (1995), le Saint-Siège s'est opposé avec véhémence à l'introduction des concepts

de «droits sexuels et reproductifs» et de «genre» dans le vocabulaire onusien. Cette offensive s'est soldée par un échec, vécu comme une défaite dans les couloirs du Vatican. L'«idéologie du genre» est alors apparue à la fois comme une tentative de comprendre ce qui s'est passé au cours des deux rassemblements onusiens et d'en contrer les résultats.

À la suite de la journaliste américaine anti-avortement Dale O' Leary, qui oppose les féministes du genre aux vraies féministes³, le «genre» devient le cadre analytique qui permet de penser ces défaites et, plus largement, les transformations

³ Dale O' Leary, *The Gender Agenda: Redefining Equality*, Lafayette, Vital Issue Press, 1997.

des sociétés occidentales. Très rapidement, il a aussi désigné une stratégie d'action à l'aide de laquelle le Vatican espère contrer ce qui a commencé à se manifester au Caire et à Pékin. Inspirée par la théorie gramscienne de l'hégémonie culturelle, l'Église tente ainsi de propager des idées alternatives à travers la réappropriation et la resignification de notions centrales dans le discours progressiste.

Ce cadre d'analyse et cette stratégie d'action ont été progressivement élaborés au Vatican et dans plusieurs cercles intellectuels proches du pouvoir romain, en Europe et en Amérique latine. Plusieurs théoricien.ne.s catholiques jouent ainsi un rôle clé, dont le professeur émérite de l'UCL Michel Schooyans et Marguerite Peeters, une citoyenne belgo-américaine qui dirige une ONG à Bruxelles. L'invention de l'« idéologie du genre » s'inscrit aussi dans d'autres préoccupations des papes Jean-Paul II et Benoît XVI, comme le développement de la théologie du corps ou la promotion d'une nouvelle évangélisation. Ces différents efforts conduisent à la publication, en 2003, du *Lexique des termes ambigus et controversés : sur la vie, la famille et les questions éthiques* par le Conseil pontifical pour la famille, avec l'aide de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce dernier publie peu après deux autres documents importants : les *Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles* (2003) et surtout la *Lettre aux évêques de*

l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde (2004).

Un sujet phare chez les populistes

Aujourd'hui, ce projet dépasse largement le giron catholique et permet des articulations inédites entre différentes dénominations chrétiennes historiquement en compétition. Ces thématiques ont ainsi été au cœur de la rencontre entre le Pape François et le Patriarche Kirill en 2016 à Cuba, tandis que les Églises catholique et évangélique, pourtant concurrentes en Amérique latine, y ont trouvé un terrain d'action commun.

Toutefois, c'est du côté des groupes et partis populistes et d'extrême droite que les soutiens sont les plus prononcés. Comme en témoigne le discours de l'AfD, de Fidesz ou de la Lega Nord, ce projet a en effet séduit nombre de leaders populistes et occupe une place de choix dans leurs projets autoritaires quand ceux-ci arrivent au pouvoir, que ce soit en Russie, en Hongrie, en Pologne, en Italie ou au Brésil. Ces leaders ont saisi l'opportunité du débat sur le genre, historiquement promu par le Vatican, pour asseoir leur pouvoir et renforcer l'attractivité de leurs idées. Il existe en effet de nombreux ponts, rhétoriques et politiques, comme la dénonciation de la corruption morale des élites, la condamnation de Mai 68, un anti-intellectualisme prononcé, la réhabilitation du sens commun comme principe politique ou l'incitation à la haine et au rejet



Roman Kuhar et David Paternotte (dir.), «Campagnes anti-genre en Europe: des mobilisations contre l'égalité», Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018, 366 pages.

de certaines catégories de la population. Dans ce contexte, le «genre» apparaît comme une «colle symbolique»⁴ qui permet d’agglutiner des acteurs particulièrement disparates autour d’un ennemi commun et comme un tremplin qui permet de capitaliser sur les peurs, frustrations et incompréhensions de nombreux/ses citoyen.ne.s.

Il serait toutefois erroné de postuler l’identité des deux projets, tant ceux-ci présentent des racines distinctes et certains acteurs populistes ont préféré d’autres combats, comme l’homonationalisme ou le fémonationalisme⁵. Par ailleurs, un nombre croissant de leaders de la droite parlementaire s’y sont ralliés au moins en partie, comme l’indiquent le choix de François-Xavier Bellamy comme tête de liste des Républicains aux élections européennes et le discours de Pablo Casado en Espagne. On ne peut pas non plus expliquer ces mobilisations par le clivage gauche-droite, car de nombreux acteurs de droite n’appuient pas ce combat tandis que certains partis et gouvernements de gauche ont tenté de se l’approprier. En Europe, le gouvernement roumain a tenté de redorer son blason à l’aide du référendum récent sur le «mariage homosexuel» et, en Amérique latine, Rafael Correa a été un des premiers leaders à s’emparer de la question.

En conclusion, il serait incorrect de lire les récentes campagnes anti-genre comme les derniers soubresauts d’acteurs du passé ou comme l’actualisa-

Nous sommes face à une tentative de redéfinition radicale de la démocratie libérale, dans laquelle les questions de genre et de sexualité occupent une place de choix à cause de leur poids symbolique.

tion de combats plus anciens. Il est tout aussi dangereux de croire qu’il s’agit seulement d’une tentative de contrer les avancées en matière d’égalité de genre et de sexualité, comme le sous-entend l’hypothèse d’un *backlash* (retour de manivelle). Cela impliquerait de postuler un lien de causalité entre ces avancées et les offensives conservatrices actuelles, alors qu’une analyse comparée indique que les déclencheurs varient énormément et que ces campagnes sont encouragées de manière prophylactique dans certains endroits. Il semble plus correct de penser que nous sommes face à une tentative de redéfinition radicale de la démocratie libérale, dans laquelle les questions de genre et de sexualité occupent une place de choix à cause de leur poids symbolique. L’horizon favorable qui s’ouvre aujourd’hui pour ces acteurs les incite de plus à dépasser leurs clivages et les tensions qui les ont historiquement opposés pour tenter de saisir ce qui pourrait devenir un moment historique. 

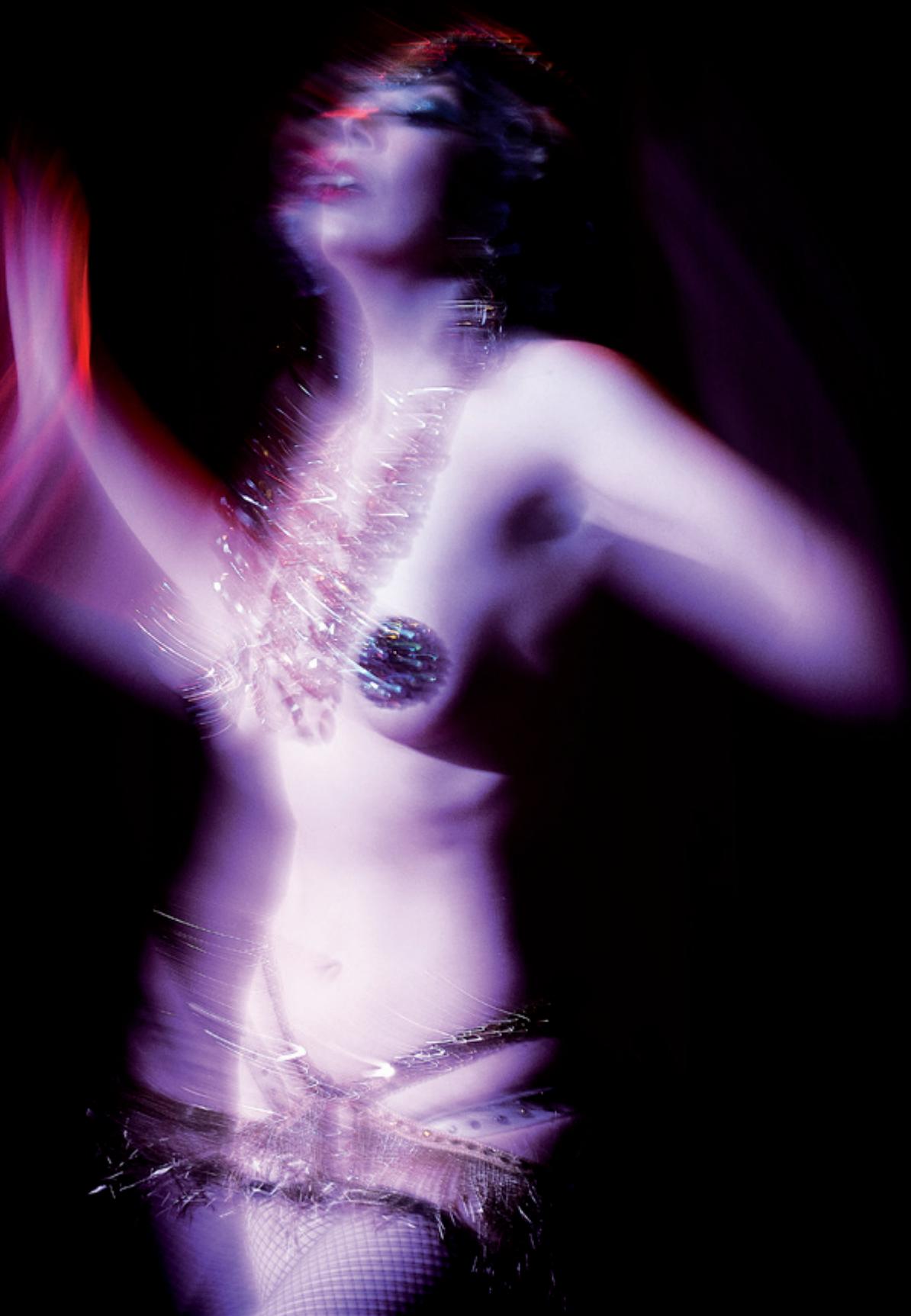
⁴ Eszter Kováts et Maari Põim (dir.), *Gender as Symbolic Glue: The Position and Role of Conservative and Far Right Parties in the Anti-Gender Mobilization in Europe*, Bruxelles/Budapest, Foundation for European Progressive Studies/Friedrich-Ebert-Stiftung, 2015.

⁵ Au nom desquels les droits des femmes et des homosexuel.le.s sont inscrits au cœur du projet national. Dans certains cas, ces deux projets peuvent être articulés au sein d’un même parti.





72 La culture s'active pour plus de parité
76 Une amoureuse solitaire



La culture s'active pour plus de parité

Depuis le secteur des arts visuels jusqu'à celui de la scène, les femmes militent pour l'égalité des genres et, dans la foulée, des minorités. Par la mise en place de collectifs ou au travers de pratiques artistiques singulières, la mouvance culturelle s'organise.

Par Catherine Callico
Journaliste

«À l'origine du Collectif F(s) fondé en 2017, une situation d'abus qui impliquait David Strosberg, l'ancien directeur du Théâtre des Tanneurs. Puis, lors de l'appel d'offres en vue du recrutement d'une nouvelle direction», poursuit la comédienne Valérie Bauchau, «alors que trois femmes et un homme étaient retenus dans la sélection finale, c'est à nouveau un homme qui a été nommé directeur. On a donc voulu dénoncer une situation qui ne laisse pas de place aux femmes.» Depuis lors, ce collectif, dont la Plateforme d'échange professionnel –un groupe fermé sur Facebook– rassemble 1 700 membres, s'organise et communique par différents réseaux. Via un système de communication interne comme Intrapad, il est possible de poser des questions, de planifier des rencontres... Le fonctionnement du collectif, horizontal, est réparti en sections thématiques: chiffres et statistiques, rencontres avec la ministre de l'Égalité des chances, volet informatif pour présenter sa candidature lors d'appels d'offres, sont repris sur l'application.

«Aujourd'hui, on observe une prise de conscience, mais il n'est pas encore évident de mettre des choses en place. Ça bouge lentement», relève Valérie Bauchau. «C'est un métier très difficile, car il repose sur le désir du metteur en scène et cela génère parfois des rapports intimes ou peu respectueux. Mais cela change grâce aux réseaux sociaux. De même, des directions de théâtre veillent désormais à la parité dans la programmation.

Formaliser l'égalité

Du côté de la ministre Alda Greoli, nous attendons le nouveau décret sur les arts de la scène et espérons qu'il y sera tenu compte de nos revendications.» À savoir, la parité dans le secteur donc, avec notamment au minimum un tiers de représentation féminine dans les conseils d'administration et des indicateurs genrés (salaires hommes/femmes...). «Plus de 70 % du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles va aux hommes. Nous voulons également davantage de femmes aux postes de direction via un processus démocra-

tique, et dans les instances d'avis, en particulier par rapport à la répartition des subsides. Jusqu'à présent, ces instances comptent dix hommes pour une femme. Si la situation n'évolue pas, nous redescendrons dans la rue.»

De F.(s) à Elles font des films

Les constats et revendications sont similaires dans le milieu du cinéma. «En Belgique, la moitié des étudiants des écoles de cinéma sont des femmes. Mais seules 20% exercent dans la profession», dénonce Martine Doyen, réalisatrice, membre de la Société des auteurs et autrices SACD et du collectif *Elles font des films*.

Lancé sous l'impulsion de la SACD, le collectif se veut une plateforme de réflexion et d'action en vue d'améliorer la présence des femmes dans l'en-

semble des professions liées au cinéma (cinéastes, chefs d'op', technicien.ne.s...). «Au fil des réunions, on discute de l'avancement de certains dossiers, on essaie de trouver des réponses. Par exemple, pourquoi la plupart des réalisatrices ne font que des documentaires et pas de fiction? La majorité des producteurs sont des hommes. Les budgets sont généralement accordés aux femmes pour des films courts ou expérimentaux. Très peu pour les longs-métrages qui génèrent plus d'enjeux financiers.»

Moins de moyens financiers, cela signifie moins de possibilités de réaliser de bons films, de collaborer avec des gens expérimentés... «Je n'ai travaillé qu'avec des débutants. Aucun chef d'opération n'était disponible car ils attendaient des projets mieux payés. Le côté pervers, c'est que l'on dit qu'il

DON'T LET MUSEUMS reduce art to the small number of artists who have won a popularity contest among big-time dealers, curators and collectors. If museums don't show art as **DIVERSE** as the cultures they claim to represent, **TELL THEM** they're not showing the history of art, they are just preserving the history of *Wealth & Power*



y a moins de femmes car elles sont moins douées. Beaucoup vont faire un premier film, puis abandonnent ou font du documentaire, voire tournent de la fiction comme un docu. Mais le processus de création est différent. Et ce type de film a moins de notoriété et donc moins de possibilités d'y associer de grands noms, de distribution à l'étranger, de coproductions, d'être sélectionné dans des festivals.»

Ici encore, on attend de voir. «Avec la nouvelle génération de décideurs et les débats dans la presse se profilent des ouvertures, ponctue Martine Doyen. Par ailleurs, au sein du collectif se mêlent différentes tranches d'âge. Les réalisatrices les plus investies ont la trentaine, ce qui permet aussi de miser sur le long terme.»

Activisme visuel

Pourtant, le combat ne date pas d'hier. Il secoue les arts visuels depuis les années 1960, comme l'a rappelé l'exposition «Résistance» qui s'est tenue à la *Centrale for Contemporary Art* de New York.

Les budgets sont généralement accordés aux femmes pour des films courts ou expérimentaux. Tandis que pour les longs-métrages qui génèrent plus d'enjeux financiers, les budgets sont dévolus aux hommes.

rary Arts jusque fin janvier. Parmi les artistes représenté.e.s, 40 % de femmes, dont le célèbre collectif new-yorkais *Guerrilla Girls*, collectif constitué d'artistes anonymes portant un masque de gorille pour dénoncer un système artistique très machiste, également invité à y performer. Maité Vissault, historienne d'art et curatrice constate que «dans les années 1960, les femmes artistes ont commencé à porter la voix de manière très combative pour avoir les mêmes droits que les hommes. Le mouvement a pris plus d'ampleur vers la moitié des années 1980 avec les *Guerrilla Girls*. Elles ont débuté leur activisme dans la rue avec des affiches aux slogans provocateurs et ont contribué à une plus grande reconnaissance des femmes artistes. Aujourd'hui, le collectif milite aussi en faveur des ethnies de couleur, du milieu homosexuel, des démunis... pour une société plus égalitaire.»

Dans le sillon, d'autres pratiques ont émergé comme celles des Femen ou des *Pussy Riot*. «Depuis dix ans environ, des activistes sociales et politiques utilisent le langage de l'art sans être forcément artistes. Ces mouvements ont également toute leur importance. Les *Pussy Riot* ont joué avec les clichés associés à la femme – cagoules tricotées, etc. – et utilisent le corps féminin avec un côté militant. Elles ont une influence dans l'art féminin actuel qui s'affirme autrement, de façon plus revendicative.»

Depuis une décennie également, l'on assiste à une plus grande pré-

On peut compter au maximum trois femmes à la tête d'institutions culturelles en Belgique.

sence des femmes dans les arts visuels. Par ailleurs, le secteur ressort des artistes militantes qui ont beaucoup agi dans l'ombre et dont les œuvres sont dorénavant bien cotées sur le marché de l'art. Mais, enchaîne Maïté Vissault, par ailleurs ancienne directrice de l'ISELP, «on n'atteint pas encore la parité du côté de l'institutionnel ou du secteur de l'art. On est dans le monde des requins et de la finance, et peu de femmes dirigent des galeries, centres d'art ou musées. Je pense que l'on peut compter au maximum trois femmes à la tête d'institutions culturelles en Belgique.»

Récupérer le corps féminin

L'artiste activiste Julie Scheurweghs (1988, Ostende), qui expose au Botanique jusque fin mars, confirme de son côté qu'«il y a encore beaucoup plus d'expositions solos d'artistes masculins que féminines dans les musées et les galeries. Et la plupart du temps, quand vous voyez des femmes dans un espace d'exposition, elles sont nues et il s'agit du modèle, pas de l'artiste». Car le regard proposé est souvent masculin, voyeuriste. «Le fait que le corps féminin, dans notre société, ait toujours été regardé différemment du corps masculin m'a toujours interpellée. Dans les sociétés occidentales, on a souvent l'impre-

sion que le corps de la femme ne lui appartient pas.»

Dans son travail, l'artiste rééquilibre la donne, par exemple en 2014, avec *The morning after* présenté dans le cadre de Summer of Photography/Bozar. «Je m'y présentais en tant que femme ayant eu beaucoup de rapports sexuels sans lendemain, en faisant au passage la promotion d'une sexualité responsable car protégée. Cela est toujours perçu comme choquant, alors qu'un homme qui se vante de ses multiples conquêtes peut passer pour un héros.»

Dans la série *Woman as parts* exposée au Botanique, Julie Scheurweghs se focalise sur «le fait qu'il arrive trop souvent que les femmes ne soient pas vues comme formant un tout. On n'en présente alors qu'une seule partie ou facette à la fois, et ce dans un but bien déterminé. Les exemples de la publicité ou de la pornographie sont flagrants à ce sujet. Par ce travail, elle tente de récupérer/réclamer le corps féminin, au travers d'un autre aspect tabou de la féminité dans notre société: l'accouchement.»

Collective ou individuelle, la militance féminine s'affirme de plus en plus au sein des arts, secouant les mentalités et peu à peu les pratiques. Mais le processus reste lent. 



«*Woman as parts*»
Exposition de Julie Scheurweghs
Au Botanique
> 31/03
www.botanique.be

Une amoureuse solitaire

«Seule à mon Mariage» c'est le film portrait d'une jeune femme qui s'exile pour tenter de se trouver. Marta Bergman, cinéaste attachée à la cause des Roms, collabore avec Alina Ţerban, actrice engagée dans la lutte contre les discriminations, pour signer un film émouvant et plein d'énergie.

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

Pamela, robe à fleurs jaunes, sac fuchsia au bras et détermination fébrile en bandoulière, décide de quitter la vie rude de son village enneigé de Roumanie. Elle emmène sa fille de 2 ans et laisse derrière elle son jeune soupirant aux yeux de loup. Avec trois objectifs précis: trouver la teinture qui convient à ses cheveux (dans une sorte de métaphore des errements de son existence), la tenue qui lui sied le mieux (là aussi, toute métaphore avec la «vraie» vie n'est pas due au hasard) et l'homme qui lui convient: celui qui habitera, avec elle, dans un pays prospère. Pamela devra donc apprendre, et de préférence à toute allure, les règles du jeu d'un nouveau monde, qui se refuse depuis toujours à elle et aux siens.

L'Occident, Eldorado à tout prix!

«L'histoire du film s'inscrit dans un contexte contemporain pour les communautés roms: l'Occident et

ses mirages continuent de les faire rêver. Dans le village de Pamela, chaque maisonnette possède pourtant une télévision et une antenne parabolique ouverte sur le monde. Mais même les informations télévisées objectives témoignant de la crise économique et des expulsions, n'y font rien. Les gens sont prêts à tout pour forcer les portes de l'Union européenne. Je ne voulais pas d'un film misérabiliste pour autant, ni d'un récit qui enferme ses personnages dans des clichés », explique Marta Bergman.

Une fiction née du réel

«Pamela est née des films documentaires que j'ai tournés précédemment, notamment en Roumanie. Et de certaines situations que j'ai pu rencontrer. J'ai repensé à ces filles que j'avais filmées, sans doute parties se prostituer, et je me suis demandé ce qu'elles étaient devenues. Le personnage de Pamela est



«Seule à mon mariage»
Drame de Marta Bergman
BE • 2018 • 120'
En salles depuis le 06.02

né de ce magma, de ces images, ces rencontres, ces émotions», poursuit la réalisatrice. «Ce n'est pas un premier long-métrage pour moi, mais c'est par contre ma première fiction. Je ne trace pas de frontière franche entre documentaire et fiction, l'un se nourrit de l'autre. Dans mes documentaires, je regarde les gens comme des personnages, et j'entends que mes fictions s'inscrivent dans une certaine vérité.» Bilan : le cinéma de Marta Bergman ne cède pas d'un pouce à la tentation de l'exotisme ou à la tension attendue des rapports de classe. Le film prend corps, comme par effraction discrète, dans l'inattendu et dans l'observation fine de ses personnages.

Dans le rôle principal, une pépite

De plus, si *Seule à mon mariage* est une réussite, il le doit autant à sa réalisation qu'à ses comédiens. À l'instar de son héroïne, l'incandescente actrice Alina Șerban ici révélée, le film ne se laisse pas facilement ranger dans une case, bousculant sur son passage les codes de son récit d'apparence classique. Les cadres, d'une rigueur radicale, accompagnent le fol élan de Pamela dans sa tentative d'entrer, justement, dans un nouveau, cadre de vie. Mais la jeune femme en déborde...

«Dès qu'Alina Șerban est entrée dans la salle de casting, j'ai su qu'elle serait Pamela. Indépendante, instinctive, débordante d'énergie et généreuse, elle a apporté toutes les nuances et la complexité qu'il fallait au personnage», appuie Berg-



Pamela rêve de rompre avec les traditions qui l'étouffent.

man. «Et c'est le même sentiment qui, d'ailleurs, m'a poussée à vouloir travailler avec Tom Vermeir pour interpréter Bruno, partenaire masculin d'Alina. Tom est un comédien puissant, qui nourrit énormément ses personnages. La thématique principale de mon film, c'est celle d'une femme qui s'émancipe, qui pense qu'elle doit le faire à travers un homme, et qui découvre qu'elle peut le faire par elle-même.»

Marta Bergman met donc surtout en avant un personnage déchiré entre sa féminité et sa maternité. Elle confirme : «Ce déchirement infuse toutes les séquences. Dans son village déjà, Pamela était isolée, n'obéissait pas aux règles, n'endossoit pas le rôle que l'on attendait d'elle. Ici, elle voudrait être libre, comme elle imagine que les femmes le sont en Belgique. Ce qui n'est pas du tout gagné d'avance!» Preuves par l'image. 

La gauche et le « moment populiste »

Philosophe belge, Chantal Mouffe est professeure au département de Sciences politiques et des relations internationales de l'Université de Westminster à Londres. Ses nombreux ouvrages et articles de philosophie politique relatifs au fonctionnement et aux failles de nos démocraties occidentales ont inspiré des partis politiques comme La France insoumise, Syriza en Grèce ou Podemos en Espagne. En s'attardant sur le populisme, Chantal Mouffe casse les codes en connaît positivement ce terme. Selon elle, il s'agit tout d'abord d'une stratégie politique et discursive, et non d'un régime politique en soi. Basée sur un sentiment d'exclusion du pouvoir, cette stratégie touche aussi bien des sensibilités de droite que de gauche. La crise

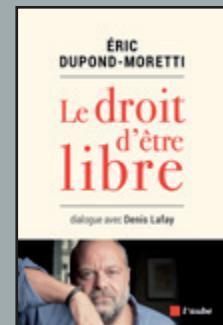


financière de 2008 a mis en évidence les limites du néo-libéralisme entraînant une oligarchisation de nos sociétés: le pouvoir est réservé à un petit groupe de personnes qui forment une classe dominante et qui ne rend plus de compte au peuple. En opposition, de nouveaux mouvements sociaux sont nés portant des revendications très fortes mais souvent disparates et non institutionnalisées (les luttes antiracistes, écologistes, féministes, LGBTQI+, zadistes, etc.). Selon elle, l'échec des partis sociodémocrates et de gauche de ces dernières années résulte de la non-prise en compte de ces revendications populaires qui dépassent la grille de lecteur classique de la lutte de classes

Tout le monde a droit à un avocat

D'un côté, le journaliste Denis Lafay. De l'autre, l'avocat pénaliste français Éric Dupond-Moretti. Dans ce dialogue couché sur le papier, le ténor du barreau rend compte, sans concession, de sa vision du monde judiciaire et des médias. Au détour des affaires qui ont émaillé sa carrière (entre autres, Merah, Tron, Benzema, Cahuzac, Outreau), il dresse un bilan souvent acéré de notre société actuelle et déplore en particulier le puritanisme et le conformisme ambiant qui la jalonnent. C'est avec le procès d'Abdelkader Merah, frère de Mohamed Merah, que débutent les échanges. Éric Dupond-Moretti y décrit les raisons qui l'ont amené à accepter de défendre «l'indéfendable» et explique sa vision du métier d'avocat: pour le prévenu, il est l'ultime rempart contre tous ceux qui veulent, coûte que coûte, sa condamnation. Peu

importe les faits et les preuves. Pour lui, la justice est la confiscation du droit à la vengeance et il est souvent difficile pour le juge, dans un contexte ultramediatisé, de tenir une position totalement impartiale. C'est donc aux avocats de ne pas laisser les envies de vengeance légitimes s'exprimer dans une traduction judiciaire. Ce livre est aussi l'occasion pour lui



Une dignité retrouvée

sociales. C'est ce que la philosophe belge appelle le «moment populiste». Elle lance donc un appel aux partis de gauche qui, n'ayant pas pris en compte ces revendications populaires, ont laissé le champ libre à la droite et à l'extrême droite. Pour l'auteure, il faut fédérer les mouvements et les luttes autour de valeurs communes. Avec une approche parfois iconoclaste, Chantal Mouffe insuffle un vent nouveau, résolument ancré dans des valeurs portées par la laïcité, à savoir la solidarité, l'égalité, la liberté et la justice sociale. (jp)

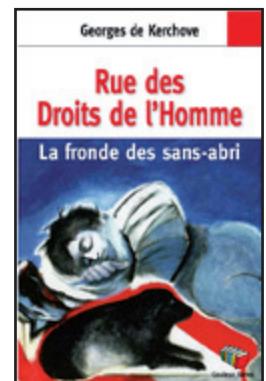
i Chantal Mouffe, «Pour un populisme de gauche», Paris, Albin Michel, 2018, 144 pages. Prix: 14 euros (papier) et 9,99 euros (ePub)

de dépeindre les attaques virulentes dont il a fait l'objet pendant et après le procès Merah, notamment via les réseaux sociaux. Des attaques qui l'ont, peu à peu, miné et amené à coucher sur le papier ses réflexions. Traitement des victimes, rôle des médias, monde politique, épineuse question de la radicalisation... Éric Dupond-Moretti aborde tous ces sujets avec nuance et complexité, sans tabou ni conformisme. (jp)

i Éric Dupond-Moretti, «Le droit d'être libre. Dialogue avec Denis Lafay», Paris, L'Aube, 2018, 184 pages. Prix: 16 euros

Se préoccuper des droits humains implique nécessairement de se pencher sur les problèmes rencontrés par les plus précarisés d'entre nous: les sans-abri. Georges de Kerchove, membre actif du mouvement ATD Quart Monde, est avocat honoraire. Passionné par les droits de l'homme, il a milité pendant plus de vingt ans aux côtés des sans-abri bruxellois. Il raconte ici leur fronde. Ce livre vise à faire connaître l'expérience de la pauvreté des sans-abri mais aussi leur combat pour une dignité retrouvée. Il est articulé autour des récits de vie de plusieurs sans-abri de la gare Centrale à Bruxelles. Des femmes et des hommes, invisibles trop souvent, y parlent de leur quotidien, de leurs démêlés avec la justice, de leurs galères et de leurs infimes victoires. Il relate ces vécus sur plusieurs décennies, de la lutte pour l'abolition du délit de vagabondage dans les années 1980 à nos jours, où les sans-abri sont aussi souvent sans papiers, évoquant les difficultés plus particulières propres à chaque époque. Sa lecture heurte et pousse à un choix: se retrancher dans l'indifférence générale ou participer au changement. Comme le rappelle Françoise Tulkens dans la préface, ce n'est pas concevoir de nouveaux droits pour les pauvres qui est nécessaire mais bien rendre véritablement effectifs pour tous les droits déjà proclamés. Nous sommes nombreux à ériger la solidarité en priorité. La dignité humaine est fondamentale et s'accompagne idéalement d'un travail d'émancipation. Au sein du mouvement laïque, nous en sommes convaincus: il nous faut accompagner «avec» et non «pour» ou «à la place de» afin que les sans-abri deviennent acteurs et non plus seulement sujets. (ac)

i Georges de Kerchove, «Rue des droits de l'homme. La fronde des sans-abri», Mons, Couleur Livres, 2018, 237 pages. Prix: 16 euros



Goupil le Fol

Par Milady Renoir

Autrice-poétesse et animatrice d'ateliers d'écriture

Il était une fois – genre hier – un renard au parc Royal.

Bien qu'habitué aux manifestations urbaines, il se fait percuter par une voiture puis se faufile près du kiosque à musique. Encouragée par un ennui mortel et les cris des badauds, la garde royale du palais a rechargé ses fusils. Un arquebusier gradé l'affirme «... de la bave blanche à la commissure droite de sa gueule». Rapidement, les autorités déclenchent les alertes NBC (nucléaire, biologique, chimique). Les représentantes des familles monoparentales précarisées saisissent leurs enfants vers l'abri antiatomique le plus proche. Pas de place pour tout le monde, les 13 enfants monarques sont, eux, héliportés vers la Gaume. Des enfants errants dans le parc sont fascinés par la bête sans même l'avoir vue, et aimeraient l'approcher. D'autres sont viscéralement tordus de peur. De synonyme de renard, ils n'ont entendu que rage, vermine, nuisible. Les secours arrivent. Le sapeur principal major, N. Jalet, responsable de la cellule secours animalier au SIAMU déclare: «Dans certaines circonstances, nous avons recours à une auto-échelle, au camion des plongeurs (si l'animal est dans un plan d'eau) ou comme ici, à une autopompe munie d'un détecteur de chaleur. Nous pourrions faire usage de sarbacanes à strychnine, remplacée depuis 2017 par du Roundup concen-

tré, voire des LBD 40 défectueux récupérés de France et du Brésil.» L'administration régionale Environnement et défense – occupée avec ces milliers de jeunes manifestants manipulés par des forces politiques vertes complotistes – mandate cependant sa porte-parole auprès de la RTBF pour un appel au calme.

La capture d'animaux sauvages, potentiellement dangereux, appartenant à la faune indigène (ex. renard) en région bruxelloise est une pratique bien rodée: nos agents de service se sont entraînés sur une population humaine mais aussi indigène aux alentours du parc Maximilien depuis 2015. Nous invitons les personnes ayant eu des contacts avec la terre, le bois, des infrastructures du parc Royal à se présenter sans plus attendre auprès des autorités sanitaires. Le HUB se situe rue de la Loi 16. Une décontamin... une vérification des vaccins sera obligatoire. Nous lançons dès aujourd'hui une grande campagne d'éradication des rats, souris, pigeons et lapins des parcs afin qu'aucun spécimen n'envahisse à l'avenir les rues de notre belle capitale. Tout le monde saura profiter des dernières soldes dans les magasins du piétonnier agrémenté de carrés de verdure qui n'attendent que le printemps.

Malgré l'importance des moyens mis en œuvre, le renard n'a pas encore été retrouvé. 

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél: 02 538 15 60
GSM: 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact: Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

annonces

Colloques, émissions... les bonnes énergies

**SAMEDI
16
MARS
9H30 - 17H**



CHÂTEAU DU KARREVELD
3, AVENUE JEAN DE LA HOESE
MOLENBEEK

**COLLOQUE de la
LAÏCITÉ**
- 2019 -

**DYNAMISER LA DÉMOCRATIE,
SAUVER LES LIBERTÉS PUBLIQUES**

COORDINATION: GABRIELLE LEFÈVRE

PAF : 5 € - Réservations vivement souhaitées :
bar/sandwiches/repas :
02 468 57 57 ou 0471 24 18 91
ou thirion.gul@skynet.be

AVEC VÉRONIQUE DE KEYSER, PIERRE GALAND, PIERRE-PAUL MAETER,
LUC MAMPAEY (GRIP), GUS MASSIAH, PIERRE-ARNAUD PERROUTY

INFO aml-molenbeek.be **CONTACT** charles.susanne@hotmail.com





ESPACE de libertés

Éditeur responsable

Jean De Bruecker

Directeur de la publication

Hervé Parmentier

Rédactrice en chef

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

Production

Fabienne Sergoynne

Illustrations

Stripmax

Graphisme

YEBOgraphics

Imprimeur

Kliemo

Fondateur

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 € • Étranger : 32 €
par virement au compte du CAL :
IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net



Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : www.laicite.be/vi-privee



Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ MARS 2019

À LA TÉLÉVISION

Un refuge pour les jeunes LGBT 10'

Présentation : Vinciane Colson

Le Refuge a ouvert ses portes il y a quelques mois à Bruxelles. Son objectif: offrir un logement et un accompagnement aux jeunes expulsés de chez eux à cause de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

Date	Heure	Chaine
18/03	20H00	La Trois

On n'enferme pas un enfant. Point 28'

Présentation : Vinciane Colson

La Belgique a été plusieurs fois condamnée car elle enferme des familles sans papier. Quelles séquelles cet enfermement peut-il causer aux enfants? Et quelles alternatives proposer?

Date	Heure	Chaine
10/03	09H20	La Une
13/03	20H00	La Trois
16/03	10H30	La Une

La Belle Hip Hop, les droits des femmes 10' version rap

Présentation : Vinciane Colson

Reportage au cœur du festival La Belle Hip Hop, qui conjugue le rap, le graff et la danse au féminin.

Date	Heure	Chaine
19/03	En fin de soirée	La Une
01/04	20H00	La Trois

Prostitué(e)s: quel statut? quels droits? 28'

Présentation : Catherine Haxhe

L'émission se penchera sur la question de la prostitution. Quels droits, quel statut donner aux prostitué(e)s ? La question s'est posée un peu partout en Europe, mais avec des réponses différentes.

Date	Heure	Chaine
24/03	09H20	La Une
27/03	20H00	La Trois
30/03	10H30	La Une

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H 28'

Quand l'orientation sexuelle pousse à l'exil

Samedi 9 mars

Prison, vieillesse, statut : les entraves au droit de vote

Samedi 16 mars

Tous égaux à l'école ?

Samedi 23 mars

« Pour bien soigner, écoutons les femmes » :
entretien avec Martin Winckler

Samedi 30 mars

27 03 19
9:30-17:00 CHR Namur

COLLOQUE

FEMMES ET VIOLENCE DANS LES SOINS MÉDICAUX Un traitement de défaveur ?

avec

MARTIN WINCKLER - médecin, auteur de *Les Brutes en blanc*

MARIE-HÉLÈNE LAHAYE - juriste, auteure du blog *Marie accouche là*

CATHERINE MARKSTEIN - médecin

DOMINIQUE LOSSIGNOL - oncologue

PHILIPPE MAHOUX - médecin, sénateur honoraire

JULIE PAPAZOGLOU - juriste, chargée de missions au CAL

Domination masculine inscrite dans les institutions, violences obstétricales, femmes moins bien soignées que les hommes, misogynie médicale...

Comment y remédier ? Est-il possible de transformer la culture du soin ?

Ed. Resp. : Alice Botquin - 48, rue de Gembloux - 5002 Namur



PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION :
WWW.LAICITE.COM/FEMMESVIOLENCESOINSMEDICAUX

